Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

VILLE DE MARGUERITTES

République Française
Département du Gard
Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
26

nombre de membres absents excusés représentés :
3

nombre de membres absents non représentés
0

date de la convocation :
23 avril 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 29 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-neuf avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, dans la salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Céline ROSZCZKA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Aurélie VERCELLI, M. Denis CANTIER, Mme Martine REARD, Mme Liliane GUIRAUD, Mme Annie GERMIN, Mme Pascale MEYER, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Eric MARC, Mme Laïla ACHKAR, Mme Anne-Claude MARTEL, M. Benoît MOULIN, M. Renaud LEROI, M. Jonathan GRIMAUD, M. Yohan MESSABIER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Eric MICHEL, Mme Stéphanie REMOND, et M. Frédéric PONGE.

Membres absents excusés représentés : M. Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. MICHEL), Mme Lydie COMMOY (pouvoir à Mme REMOND) et Mme Aurélie SAN ISIDORO (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

N° 29-04-2026/40 – Présentation du rapport d'activité 2025 du Conseil de Développement de Nîmes Métropole

Rapporteur : M. Rémi NICOLAS

1. Aspects juridiques

VU l'article L.5211-10-1 du Code général des collectivités territoriales relatif au conseil de développement dans les EPCI de plus de 50 000 habitants.

2. Eléments de contexte

Le Conseil de développement de Nîmes Métropole est une instance de démocratie de démocratie participative contributive, qui éclaire la décision publique sans s'y substituer, prévue par l'article L.5211-10-1 du Code général des collectivités territoriales.

Il rassemble des citoyens et des acteurs du territoire afin de contribuer, par leurs travaux, à la réflexion sur les enjeux actuels et futurs du développement métropolitain.
Au cours de l'année 2025, le Conseil de développement a conduit plusieurs travaux au sein de commissions thématiques, en autosaisine, portant sur :

- l'égalité des chances au prisme de l'emploi et des compétences,
- l'alimentation locale, durable, accessible et de qualité,
- les usages de l'intelligence artificielle au service de l'intérêt général.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Ces travaux ont donné lieu à la rédaction de rapports thématiques ainsi qu'à un rapport d'activité annuel, présenté en Conseil communautaire de Nîmes Métropole le 15 décembre 2025.

La présentation de ce rapport d'activité en conseil municipal permet :

- de porter à la connaissance des élus communaux les réflexions et propositions citoyennes issues du territoire,
- de valoriser la participation des habitants et acteurs locaux à la vie démocratique,
- et de nourrir les réflexions communales et intercommunales sur les politiques publiques.

Le présent rapport d'activité retrace l'ensemble des travaux menés au cours de l'année, et rassemble l'intégralité des productions du Conseil de Développement : comptes rendus de séances, supports de travail et rapports finaux issus des trois commissions thématiques.

La présentation du rapport d'activité du Conseil de développement au conseil municipal n'emporte aucune obligation juridique, financière ou opérationnelle pour la commune. Elle n'a pas de caractère décisionnel et ne préjuge pas des orientations que la commune ou l'EPCI pourraient retenir ultérieurement.

Cette délibération a pour seul objet de prendre acte de la présentation du rapport d'activité et de porter à la connaissance des élus municipaux les travaux et propositions issus de la démarche de démocratie participative conduite à l'échelle métropolitaine.

3. Incidence financière

Néant

4. Décision

Après avis de la commission, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

Article 1 : **prend acte** du rapport d'activité 2025 du Conseil de Développement de Nîmes Métropole.

5. Annexe

Rapport d'activité du Conseil de Développement de Nîmes Métropole

Pour extrait certifié conforme

Yohan MESSABIER
Secrétaire de séance

Rémi NICOLAS
Maire

MAIRIE de MARGUERITTES (Gard)

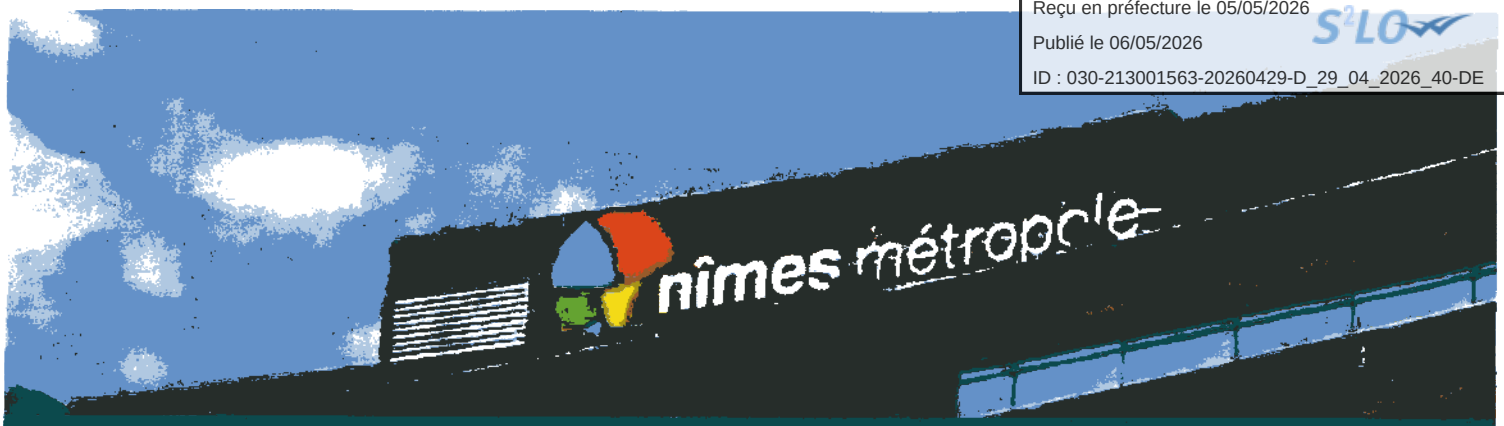
Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Délai et voies de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères – 30941 Nîmes cedex 09) dans un délai de deux mois à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Rémi NICOLAS
Maire de MARGUERITTES

MAIRIE de MARGUERITTES (Gard)

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE



RAPPORT D'ACTIVITE 2025

Conseil de Développement de Nîmes Métropole



Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Sommaire

UNE ANNEE DE CONSOLIDATION ET DE PRODUCTION CITOYENNE 5
LE CODEV, A QUOI ÇA SERT ? 7
LE CADRE JURIDIQUE 9
LES TEMPS DU CODEV EN 2025 11
FABRIQUER ENSEMBLE : LES TRAVAUX DES COMMISSIONS THEMATIQUES 13
COMMISSION « EGALITE DES CHANCES » - SYNTHESE DES ECHANGES 15
SEANCE 1 / 27 MAI – POSER LES CONSTATS ET UNE AMBITION COLLECTIVE 17
SEANCE 2 / 12 JUIN – IDENTIFIER LES LEVIERS D'ACTION POUR UNE STRATEGIE EMPLOI-COMPETENCES TERRITORIALE 23
SEANCE 3 / 24 JUIN – HIERARCHISER LES PROPOSITIONS ET FINALISER LA CONTRIBUTION CITOYENNE 27
COMMISSION « TERRITOIRES FERTILES » - SYNTHESE DES ECHANGES 35
SEANCE 1 / 3 JUIN – POSER LES BASES D'UNE CONSOMMATION LOCALE, DURABLE ET ACCESSIBLE 37
SEANCE 2 / 23 JUIN – IDENTIFIER LES LEVIERS POUR UNE CONSOMMATION LOCALE ET DESIRABLE 43
SEANCE 3 / 1ER JUILLET - HIERARCHISER LES PROPOSITIONS ET DEFINIR UNE STRATEGIE ALIMENTAIRE LOCALE 47
COMMISSION « INTELLIGENCE ARTIFICIELLE » - SYNTHESE DES ECHANGES 55
SEANCE 1 / 16 JUIN – POSER LES BASES D'UNE REFLEXION CITOYENNE SUR L'IA AU SERVICE DU TERRITOIRE 57
SEANCE 2 / 2 JUILLET – APPROFONDIR LES PRINCIPES ET PREMIERES PROPOSITIONS DE LA BOUSSOLE CITOYENNE 63
SEANCE 3 / 17 JUILLET – FINALISER LA BOUSSOLE CITOYENNE ET AFFIRMER UNE VISION COLLECTIVE DE L'IA TERRITORIALE 71
PROPOSER POUR DEMAIN : LES RAPPORTS CITOYENS 75
COMMISSION « EGALITE DES CHANCES » 77
COMMISSION « TERRITOIRES FERTILES » 89
COMMISSION « INTELLIGENCE ARTIFICIELLE » 99
CONCLUSION 111
ANNEXES – SUPPORTS D'ANIMATION DES COMMISSIONS 113

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Une année de consolidation et de production citoyenne

Conformément à l'article L.5211-10-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil de développement de Nîmes Métropole réunit des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire, désireux de contribuer à la réflexion stratégique et prospective de l'agglomération. Instance de dialogue et de participation citoyenne, le Codev constitue un espace de rencontre entre une diversité d'acteurs locaux. Il éclaire les politiques publiques locales en apportant une parole libre, informée et collective sur les enjeux d'avenir du territoire.

L'année 2025 a marqué une étape importante dans la relance du Conseil de développement. Trois commissions thématiques ont mené des travaux approfondis sur des sujets au cœur des transformations locales :

- L'égalité des chances sous l'angle du développement économique, pour penser une stratégie emploi-compétences territoriale (commission déjà initiée en 2023) ;
- Les territoires fertiles, pour encourager une alimentation locale, durable et de qualité pour tous ;
- L'intelligence artificielle au service des territoires, pour explorer les conditions d'un usage éthique, utile et sobre des technologies émergentes.

Chacune de ces commissions a réuni citoyens, experts et acteurs de terrain autour d'un même objectif : construire collectivement des propositions concrètes pour nourrir la décision publique et renforcer la cohérence des politiques locales. Au fil des séances, la démarche a permis de faire émerger une intelligence collective, d'articuler savoirs citoyens et connaissances expertes, et de donner forme à des livrables aboutis.

Au-delà des thématiques traitées, cette année a conforté le Codev dans son rôle de laboratoire d'idées et de fabrique de lien démocratique. La méthode participative déployée, fondée sur l'écoute, le dialogue et la co-construction, témoigne d'une volonté partagée : associer les citoyens à la fabrique des politiques publiques, dans une logique d'ouverture et de confiance.

Ce rapport d'activité illustre la vitalité du Conseil de développement et sa contribution à une gouvernance territoriale plus inclusive, plus prospective et plus proche des réalités vécues par les habitants.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Le Codev, à quoi ça sert ?

UNE INSTANCE CITOYENNE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Le Conseil de développement (Codev) est une instance de démocratie participative qui associe les citoyens, les acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs et associatifs à la réflexion sur l'avenir du territoire.

Indépendant dans ses travaux, il constitue un espace de dialogue, de propositions et d'expérimentation au service des politiques publiques de Nîmes Métropole.

Créé en application du Code général des collectivités territoriales (article L.5211-10-1), le Codev est un outil vivant de participation et d'intelligence collective, qui donne à la société civile la possibilité d'exprimer une vision, de formuler des idées et de nourrir les décisions locales.

SES MISSIONS

- **Éclairer la décision publique :** Par ses travaux, le Codev apporte un regard citoyen sur les grandes orientations et stratégies territoriales.
- **Explorer les enjeux d'avenir :** Il initie des réflexions prospectives sur les transformations sociales, économiques, environnementales et technologiques qui touchent le territoire.
- **Favoriser le dialogue territorial :** Il crée un lien entre habitants, institutions, élus et acteurs, pour croiser les points de vue et construire une vision partagée.
- **Proposer et expérimenter :** Le Codev formule des préconisations pour inspirer l'action publique.

UNE PAROLE CITOYENNE LIBRE ET CONSTRUCTIVE

Le Codev ne décide pas, il contribue. Ses propositions ne sont ni contraignantes ni partisanes : elles expriment les attentes, les intuitions et les expériences des citoyens engagés pour leur territoire. Cette liberté d'expression garantit la richesse du débat et la créativité des solutions proposées.

UN PARTENAIRE DE LA COLLECTIVITE

Le Conseil de développement travaille en lien étroit avec Nîmes Métropole, ses élus et ses services. Ainsi, il intervient sur saisine de l'EPCI (avis, consultation, participation à un projet) ou en autosaisine, lorsque les membres souhaitent s'emparer d'un enjeu jugé prioritaire pour l'avenir du territoire.

Cette articulation permet d'inscrire la parole citoyenne au cœur des politiques publiques, tout en préservant l'autonomie du Codev dans la conduite de ses réflexions.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Le cadre juridique

Le cadre légal des Conseils de Développement est défini par **l'article L.5211-10-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).** La loi invite à inventer le profil le plus adapté au contexte local, laissant une liberté d'organisation. Composé de citoyens et d'acteurs du territoire issus d'horizons variés, contribuant à la richesse des regards, les travaux des Conseils de Développement permettent de croiser savoirs experts et expériences vécues.

Les textes de loi constitutifs des Conseils de Développement

1. **Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) ou loi VOYNET du 25 juin 1999** inscrit les Codev dans la loi

2. **Loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015**

 L'article 88 vient conforter les Conseils de Développement et précise leur rôle : « *Un Conseil de Développement est mis en place dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants* ».

3. **Loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019**

 Désormais, les intercommunalités de plus de 50 000 habitants ont l'obligation de créer un Codev. Des intercommunalités contiguës peuvent décider de créer un Conseil de Développement commun. La loi stipule également que le Conseil de Développement s'organise librement, l'intercommunalité ou le territoire de projet lui attribuant des moyens de fonctionnement. Il intervient sur toute question intéressant le territoire.

4. **Loi n° 2023-1269 du 27 décembre 2023**

 Cette loi relative aux services express régionaux métropolitains a ajouté une phrase concernant la consultation du conseil de développement sur le projet de service express régional métropolitain.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Les temps du Codev en 2025

2 avril – Bureau - Validation des commissions 2025 et de la méthodologie

14 avril – Assemblée Plénière - Présentation des commissions et de la méthodologie

27 mai – Commission égalité des chances – séance 1

3 juin – Commission Territoires fertiles – séance 1

12 juin - Commission égalité des chances – séance 2

16 juin – Commission Intelligence Artificielle – séance 1

23 juin - Commission Territoires fertiles – séance 2

24 juin - Commission égalité des chances – séance 3

1er juillet - Commission Territoires fertiles – séance 3

2 juillet – Commission Intelligence Artificielle – séance 2

17 juillet – Commission Intelligence Artificielle – séance 3

25 juin – Bureau - Point d'étape sur les travaux des commissions thématiques

Août-octobre – soumission des rapports rédigés aux membres des commissions pour compléments, modifications, amendements

16 septembre – Bureau - Restitution des travaux des commissions thématiques

14 octobre – Assemblée Plénière - Restitution des travaux et validation des rapports

16 octobre – Présentation des travaux du Codev en Comité de Direction de Nîmes Métropole

Novembre-décembre – rencontres avec les élus référents et publication des travaux

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Fabriquer ensemble : les travaux des commissions thématiques

En 2025, le Conseil de développement de Nîmes Métropole a structuré ses travaux autour de trois commissions thématiques, choisies collectivement par les membres.

Chaque commission a exploré un enjeu majeur du territoire, à l'intersection des politiques publiques et des attentes citoyennes.

Les réflexions ont pris la forme de séances de travail participatives, combinant échanges collectifs, apports d'experts et mises en perspective locales. Ces commissions ont donné lieu à une production importante :

- des supports de présentation élaborés pour chaque séance par l'ingénierie d'accompagnement (équipe interne à Nîmes Métropole et Agence d'Urbanisme de la Région Nîmoise et Alésienne)
- des comptes rendus fidèles des échanges,
- et des rapports finaux synthétisant les propositions citoyennes.

Afin de garantir la traçabilité et la transparence du processus, l'ensemble de ces documents est restitué ci-après.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Commission « Egalité des chances » - synthèse des échanges

Vers une stratégie emploi-compétences territoriale

La commission « Égalité des chances » s'est donnée pour objectif de réinterroger l'accès à l'emploi et à la formation sous l'angle du développement économique, en posant une question centrale : comment faire en sorte que chacun et chacune trouve sa place dans l'économie locale, aujourd'hui et demain ?

Inscrite dans la continuité des travaux du Conseil de développement initiés en 2023, la démarche visait à faire émerger une stratégie territoriale de l'emploi et des compétences fondée sur les réalités du territoire de Nîmes Métropole.

Trois séances, tenues entre mai et juin 2025, ont permis d'identifier des leviers d'action et formuler collectivement des propositions citoyennes.

Cette réflexion a mobilisé des citoyens, acteurs économiques, éducatifs, sociaux et institutionnels, autour d'un constat commun : l'égalité des chances ne se décrète pas, elle se construit par la coopération, la visibilité des dispositifs et la valorisation des parcours.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Séance 1 / 27 mai – Poser les constats et une ambition collective

La première séance a permis de poser les bases de la réflexion collective et de partager un diagnostic sur les enjeux d'emploi, de formation et d'insertion à l'échelle de Nîmes Métropole.

Accompagnés par l'agence d'urbanisme, les membres ont défini le cadre de travail autour de quatre piliers (formation initiale, formation continue, mobilité et évolution des métiers) traversés par des défis transversaux (précarité économique, transitions écologiques, déclassement, jeunes invisibles).

Les échanges ont fait émerger une ambition commune : passer d'une logique de réparation à une logique de mobilisation des talents. Les participants ont souligné la nécessité d'articuler les dispositifs existants, d'améliorer la lisibilité de l'offre et de renforcer la coordination des acteurs.

Parmi les enjeux centraux, l'orientation, la mobilité, la revalorisation des métiers manuels et de service et la prise en compte du potentiel des seniors ont occupé une place majeure.

Cette première séance a permis de dégager une vision partagée : une stratégie emploi-compétences adaptée au territoire, inclusive et coopérative.

Documents produits :

- *support d'animation réalisé par l'Agence d'Urbanisme*
- *Compte-rendu*

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Ces piliers sont traversés par quatre défis transversaux :

- La précarité économique
- La transition écologique et le développement local
- Le déclassement
- Les jeunes invisibles

Un chiffre clé a été partagé : 47 500 personnes sont en situation d'inactivité sur Nîmes Métropole (ni en emploi, ni en formation, ni en éducation), soit près de 30 % de la population active.

Ce que les membres ont exprimé

- **Une ambition partagée**

Un consensus s'est rapidement dégagé pour affirmer que les personnes en décrochage représentent une richesse pour le territoire. Il ne s'agit pas seulement de réduire les inégalités d'accès à l'emploi ou à la formation, mais de faire se rencontrer les publics, les dispositifs et les besoins.

« Il faut passer d'une logique de réparation à une logique de mobilisation des talents. »

- **Questions structurantes posées par les membres**

Les échanges ont fait émerger plusieurs interrogations fortes, qui jalonneront les prochaines séances

- Quelle place pour les jeunes dans les politiques emploi-compétences, dans l'orientation et l'information sur les débouchés ?
- Quelle prise en compte des seniors et de leur potentiel (transmission, accompagnement, reconversion) ?
- Comment faire converger les attentes des individus, les besoins du territoire et les capacités d'action de l'agglomération ?
- Quelle lisibilité des dispositifs pour les usagers ?
- Comment garantir une orientation fondée sur la réalité du territoire, de ses besoins et de ses atouts ?

Leviers identifiés et thèmes à approfondir

- **L'orientation, enjeu central**

- Nécessité de rendre plus visible les débouchés locaux.
- Mieux faire connaître les métiers en tension et les parcours accessibles à tous.
- (Re)valoriser les formations techniques, artisanales, sociales.
- Accompagner les transitions professionnelles tout au long de la vie.

« Il ne s'agit pas d'empêcher les parcours d'excellence, mais de donner à chacun les moyens de s'orienter en connaissance de cause. »

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

- Il ne suffit pas d'agir sur l'offre ou sur la demande, il faut **travailler sur les conditions de la rencontre**.

« Ce n'est pas une couche en plus. C'est une mise en cohérence. »

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Séance 2 / 12 juin – Identifier les leviers d'action pour une stratégie emploi-compétences territoriale

Après une première rencontre consacrée au partage des constats et à l'identification des priorités, cette deuxième séance avait pour objectif d'approfondir les leviers d'action susceptibles d'alimenter la future stratégie emploi-compétences territoriale. Les membres de la commission ont travaillé à partir de cinq thématiques définies suite à la séance précédente :

- Accompagner les publics éloignés de l'emploi et de la formation
- Mieux articuler les acteurs, dispositifs et publics sur le territoire
- Faire de l'orientation un levier tout au long de la vie
- Relier besoins économiques et offres de formation
- Lever les freins à la mobilité pour sécuriser les parcours emploi-formation

Les échanges, concrets et nourris, ont permis de faire émerger des pistes de préconisations réalistes, notamment autour de la valorisation des débouchés locaux, de la promotion des soft skills et de la transmission intergénérationnelle.

La complexité des dispositifs d'insertion et le manque de lisibilité pour les usagers ont été largement discutés, amenant à proposer la création d'outils partagés (cartographie, comités sectoriels) et à envisager une meilleure coordination interinstitutionnelle.

Les participants ont également insisté sur la nécessité d'agir dans le temps, de conjuguer des actions à effet immédiat et des transformations structurelles, tout en intégrant les nouvelles formes d'emploi et les opportunités liées au télétravail.

Cette séance a permis de passer de la réflexion aux solutions, en posant les bases d'un socle commun de propositions.

Documents produits :

- *support d'animation*
- *Compte-rendu*

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

- La valorisation des parcours professionnels par les anciens élèves ou professionnels a été évoquée comme levier puissant.

2. Soft skills, codes sociaux et transmission intergénérationnelle

- Un consensus s'est dégagé sur l'importance croissante des savoir-être et des soft skills, parfois plus décisifs que les compétences techniques à l'embauche.
- Les codes du monde du travail (ponctualité, tenue, posture, usage du téléphone, communication) ne sont pas toujours maîtrisés par les jeunes.
- La transmission intergénérationnelle est apparue comme un levier fondamental. Il s'agit de favoriser les échanges entre jeunes et anciens.
- Il a aussi été souligné qu'il fallait écouter les jeunes, comprendre leurs aspirations et leur rapport au travail. La transmission intergénérationnelle est donc à aborder dans les deux sens.

3. Articulation des dispositifs et coordination des acteurs

- La complexité et la dispersion des dispositifs d'orientation, de formation et d'insertion ont été largement discutées.
- Les participants ont mis en avant un manque de lisibilité et de cohérence entre les dispositifs existants.
- La création d'une cartographie partagée des offres de formation et d'accompagnement, accessible aux jeunes, a été proposée. Il a été proposé d'y inclure les solutions de mobilité (transports en commun (Tango et LiO), Némovélo, vélo Tango, transport à la demande, etc.)
- Une meilleure coordination entre les acteurs du territoire est apparue indispensable.
- L'idée de comités emploi-formation sectoriels a été évoquée pour structurer les échanges sur certaines filières clés.

4. Télétravail et transformations des formes d'emploi

- Le télétravail a été abordé comme un enjeu d'aménagement du territoire, d'inclusion et d'attractivité.
- Il permet de travailler à distance depuis des zones moins denses, mais suppose un accès au numérique, des conditions de logement adaptées, et une autonomie professionnelle.
- Il peut aussi favoriser le maintien ou le retour des cadres sur le territoire.

5. Temporalités des actions : court, moyen, long terme

- Les participants ont insisté sur l'importance de conjuguer des actions à effet immédiat et des transformations structurelles.
- Court terme : accompagnement des jeunes, clauses d'insertion, communication sur les métiers.
- Moyen terme : structuration de la coopération territoriale, appui au développement économique local.
- Long terme : transformation des représentations sociales, évolution des parcours éducatifs, adaptation des formations aux transitions à venir.

6. Autres constats et leviers abordés en séance

- Formation par l'apprentissage comme réponse structurante
- Déclassement des diplômés et inadéquation entre offres et qualifications

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Séance 3 / 24 juin – Hiérarchiser les propositions et finaliser la contribution citoyenne

Cette troisième et dernière séance de la commission avait pour objectif de finaliser, hiérarchiser et inscrire dans le temps les propositions issues des précédents travaux. La séance a permis de transformer les constats partagés en propositions opérationnelles destinées à nourrir la stratégie emploi-compétences territoriale de Nîmes Métropole.

Les participants ont exprimé une volonté commune de proposer des actions, au service du territoire, tout en gardant une vision à moyen et long terme. Ces propositions, reprises dans le rapport final de la commission, constituent la contribution citoyenne du Conseil de développement à une politique locale coordonnée, lisible et ambitieuse de l'emploi et des compétences

Documents produits :

- *support d'animation*
- *Compte-rendu*

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

PROPOSITIONS STRUCTURANTES

1. Accompagner les publics éloignés de l'emploi et la formation

Proposition de mobiliser les 15h hebdomadaires d'activité obligatoires pour les bénéficiaires du RSA (nouvelle loi de 2025) dans des structures publiques ou parapubliques locales :

- Collectivités locales
- Associations
- Prestataires des collectivités : Océan, Suez, Transdev, etc.

➢ Mise en place d'un pilotage interinstitutionnel pour articuler cette obligation légale à un vivier d'acteurs locaux proposant une grande diversité de métiers, en valorisant l'insertion et la montée en compétences

➢ Expérimentation possible sur le site de Magna Porta :

- Opportunité d'un volume important de recrutements à venir
- Perspective claire d'emploi durable pour les bénéficiaires mobilisés
- Articulation possible avec clauses d'insertion dans les marchés publics

➢ Acteurs à mobiliser : France Travail, Conseil départemental (accompagnement social), CAF (gestion de l'allocation)

Exemple inspirant : le parcours insertion RSA de la Métropole de Lyon

*La **Métropole de Lyon**, qui a intégré les compétences sociales du Département, a mis en place un **parcours d'insertion RSA** fondé sur un accompagnement renforcé, en lien étroit avec les structures locales d'emploi et d'insertion (Maison de l'emploi, PLIE, etc.).*

*Cette démarche s'inscrit dans une **expérimentation nationale lancée au printemps 2023** dans 18 territoires pilotes, étendue à 47 départements en 2024, dans le cadre de la réforme France Travail. L'objectif : proposer à chaque allocataire du RSA un accompagnement intensif avec 15 à 20 heures d'activité par semaine (entretiens, ateliers, stages, formations…).*

***Résultats moyens observés à l'échelle nationale** (avril 2024) :*

- *76 % des allocataires ont intégré un parcours,*
- *45 % ont accédé à une formation ou un accompagnement professionnel,*
- *environ 40 % ont retrouvé un emploi, dont 18 % un emploi durable (CDI ou CDD ≥ 6 mois),*
- *91 % des allocataires volontaires estiment ce dispositif utile.*

*Ce type de parcours exige toutefois une **forte mobilisation des acteurs locaux** (France Travail, Département, CAF, employeurs publics et associatifs…) et **des moyens humains et financiers importants**, souvent cités comme limite à une généralisation immédiate.*

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

De la stratégie à l'action : le duo Pacte pour l'orientation / Maison des compétences

	Pacte local de l'orientation	Maison des compétences
Nature	Démarche partenariale, politique	Dispositif, lieu opérationnel
Objectif	Mobiliser, structurer, coordonner	Accompagner, accueillir, orienter
Portage	Institutionnel, multi-acteurs	Éventuellement par NM
Public visé	Jeunes, familles, prescripteurs	Jeunes, adultes, publics en transition
Exemples d'actions	Engagement collectif, forums métiers	Coaching, ateliers, rencontres, cartographie

Maison des compétences et Maison Métropolitaine d'insertion pour l'emploi de Lyon (MMI'e) : inspirations croisées

*L'idée de **Maison des compétences** issue de la commission renvoie à un lieu (physique ou numérique) **multi-acteurs, lisible et accessible**, pour mieux orienter les publics et structurer les parcours emploi-formation à l'échelle du territoire.*

*Un **modèle existant inspirant** est celui de la **Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi (MMI'e)** portée par la Métropole de Lyon depuis 2019 (**MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DE LYON (MDEF)**)*

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

- Cartographie interactive des formations disponibles, dispositifs d'accompagnement, acteurs locaux et solutions de mobilité (transports, horaires, accessibilité)

➢ Objectif : **visibilité, lisibilité, personnalisation** de l'accompagnement pour tous les publics

Encouragement à la mise en place d'initiatives permettant de structurer des réseaux professionnels

- Réseaux sectoriels
- Réseaux d'entraide (ex : réseaux féminins)
- Réseaux intergénérationnels

➢ Objectif : favoriser l'entraide, la connaissance des opportunités et l'intégration professionnelle via le réseau.

4. Lever les freins à la mobilité

Intégration de la mobilité inter-village dans le Plan de Mobilité (PDM) de Nîmes Métropole, afin de garantir un accès effectif aux lieux de formation et d'emploi pour tous les publics, notamment les jeunes.

➢ Objectifs : améliorer l'**accès aux lieux de formation et d'emploi,** réduire les inégalités territoriales entre villages, penser la **mobilité comme levier d'insertion sociale et professionnelle**

5. Relier les besoins économiques aux offres de formation

Proposition d'un Grenelle local de l'emploi et des compétences réunissant les maires, acteurs économiques, citoyens, associations, acteurs de l'orientation, de l'insertion et de la formation

➢ Objectifs :

- Mobiliser à l'échelle des communes et des bassins de vie
- Faire émerger des initiatives concrètes et localisées
- Croiser les diagnostics entre institutions, citoyens et professionnels
- Valoriser la transversalité des enjeux emploi-formation-insertion
- Donner une visibilité politique et publique aux travaux du Conseil de développement

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Commission « Territoires fertiles » - synthèse des échanges

Créer les conditions d'une consommation locale, durable et accessible à tous

La commission « Territoires fertiles » s'est penchée sur une question simple en apparence mais essentielle pour l'avenir du territoire : comment créer collectivement les conditions d'une consommation locale, durable, accessible et de qualité ?

Cette réflexion s'inscrit dans la continuité du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Nîmes Métropole, mais le Codev a choisi d'explorer l'aval de la chaîne alimentaire : celui de la consommation effective par les habitants, les collectivités, les commerces et la restauration.

L'objectif de la démarche était double : comprendre les freins et leviers à la consommation locale (économiques, culturels, logistiques, sociaux) et formuler des propositions citoyennes concrètes pour faire de Nîmes Métropole un territoire nourricier, solidaire et résilient.

Trois séances de travail, organisées entre juin et juillet 2025, ont permis de faire émerger un état des lieux partagé, d'identifier les leviers d'action et de formuler collectivement des préconisations structurantes.

Les échanges ont mis en évidence une conviction commune : l'alimentation locale n'est pas qu'un acte d'achat, mais un choix de société, au croisement de la santé, de l'éducation, de l'économie, de l'environnement et de la culture.

Les propositions issues de la commission dessinent les contours d'une stratégie alimentaire locale concertée, articulant plaisir, accessibilité et durabilité, au service d'un territoire fertile et exemplaire.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Séance 1 / 3 juin – Poser les bases d'une consommation locale, durable et accessible

La première séance de la commission a marqué le lancement d'une réflexion citoyenne sur les conditions concrètes d'une alimentation locale, durable, accessible et de qualité à l'échelle de Nîmes Métropole.

Les échanges, nourris par une présentation de l'agence d'urbanisme, ont permis de partager un diagnostic commun : la richesse du territoire en productions locales contraste avec une offre encore peu lisible et difficilement accessible. Les freins identifiés (économiques, logistiques, culturels et institutionnels) montrent la nécessité d'une approche transversale associant santé, éducation, logistique et urbanisme.

Un consensus s'est dégagé sur l'importance de l'éducation alimentaire comme levier de transformation durable des comportements et sur la définition partagée d'une alimentation locale de qualité : saine, de saison, accessible et rémunératrice pour les producteurs.

Documents produits :

- *support d'animation réalisé par l'Agence d'urbanisme*
- *Compte-rendu*

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

- L'alimentation locale de qualité ne concerne pas uniquement les produits bio, mais aussi des produits raisonnés, de saison et issus du territoire.
- Trois notions doivent guider la réflexion :
 1. **La demande** : comprendre les attentes, les comportements, les blocages côté consommateur.
 2. **L'éducation alimentaire** : enjeu majeur de transformation des habitudes, à initier dès le plus jeune âge.
 3. **Le goût** : facteur essentiel trop souvent oublié dans les politiques publiques alimentaires.

Enfin, le lien a été fait avec les actions en cours dans le cadre du PAT, notamment une étude sur la logistique alimentaire en B to B, et des expérimentations comme la « baguette gardoise ».

Cette introduction a permis de poser les bases d'une **réflexion collective centrée sur les conditions concrètes de consommation locale durable**, dans une logique de leviers d'action, de coordination et de changement culturel.

POINTS DE CONVERGENCE

- La production locale existe sur le territoire et dans ses proximités, mais **les débouchés restent insuffisamment structurés**.
- Il existe un intérêt croissant pour **une alimentation locale, saine et de qualité**, mais de nombreux freins persistent.
- Il est essentiel de mieux articuler **santé, goût, accès, éducation alimentaire, logistique, commande publique**.
- L'éducation alimentaire ressort comme un **levier transversal** pour acculturer à la saisonnalité, au savoir-faire culinaire, à la valeur des produits.

CE QUI POURRAIT FAIRE QUE QUELQU'UN S'INTERESSE A L'ALIMENTATION LOCALE

→ Réflexion collective : quels seraient les déclencheurs pour qu'une personne s'oriente vers une alimentation locale durable ?

- Que ce soit **bon** (plaisir du goût, qualité des produits)
- Que ce soit **facile** (accès, recettes simples, équipements)
- Que ce soit **bon pour la santé** (moins de produits transformés, meilleur équilibre)
- Que ce soit **abordable** (prix réels, produits de saison, bonnes astuces)
- Qu'on **sache quoi en faire** (recettes, ateliers, outils, appli)
- Qu'on **sache où le trouver** (signalétique, cartes, repères)
- Qu'on en parle, qu'on le **valorise socialement** (effet d'entraînement)
- Qu'on y ait été **sensibilisé jeune** (goût, cuisine, autonomie)

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

- **Complexité administrative**, manque de lisibilité des dispositifs d'accompagnement : besoin d'intermédiaires (tiers de confiance, assistant.es administratifs, chambres consulaires)
- **Difficulté à coordonner** les acteurs institutionnels et les initiatives de terrain.
- **Faible mutualisation** des moyens, cloisonnement des services et des compétences.

PISTES A APPROFONDIR

- **Education alimentaire** : école, université, familles, ateliers mobiles, cuisine du quotidien.
- **Logistique** : plateformes de regroupement, points relais en milieu rural, mutualisation des tournées.
- **Commande publique** : simplification des marchés sans baisser les exigences sociales/environnementales, accompagnement administratif des producteurs.
- **Signalétique et information** : cartes des producteurs, applis locales, parcours de visite.
- **Capitalisation et essaimage** : faire connaître et reproduire les initiatives efficaces (Mas des agriculteurs, box, AMAP, etc.)
- **Soutien à la restauration collective** : exemple de la cuisine centrale de Nîmes (50% local, 40% bio), étendre le modèle dans les communes.
- **Sensibilisation grand public** : campagnes, actions en marchés, coopération avec les commerces de proximité.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Séance 2 / 23 juin – Identifier les leviers pour une consommation locale et désirable

Cette deuxième séance a permis d'approfondir les leviers d'action concrets à partir des constats posés lors du premier rendez-vous. Les membres ont travaillé autour de cinq thématiques structurantes :

- Mieux manger, ça s'apprend ;
- Acheter local, c'est possible ;
- Des produits locaux dans tous les lieux d'achat ;
- Rendre visible et désirable l'offre locale ;
- Mobiliser les politiques publiques comme accélérateur.

Les échanges ont mis en lumière la richesse du potentiel agricole et gastronomique local, territoire souvent qualifié de « pays de Cocagne », mais encore sous-exploité.

Les participants ont formulé de nombreuses propositions concrètes : ateliers de cuisine et d'éducation alimentaire, développement de lieux de vente de proximité, création d'une application territoriale, partenariats avec la grande distribution, campagnes de communication ou encore intégration des enjeux alimentaires dans les politiques publiques locales.

Cette séance a constitué un tournant opérationnel, en passant des constats aux premières pistes de préconisations.

Documents produits :

- *support d'animation*
- *Compte-rendu*

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

PREMIERES PRECONISATIONS AYANT EMERGE

1. Manger sainement, ça s'apprend !

- Déployer des **ateliers de cuisine et d'éducation alimentaire** dans les écoles, centres sociaux, CMS et quartiers
- Intégrer l'alimentation comme **axe éducatif transversal** dans les politiques enfance, jeunesse, familles.
- Créer des outils pédagogiques adaptés à tous les âges (recettes, saisonnalité, santé, impact carbone).
- S'appuyer sur des intervenants variés (producteurs, artisans, diététiciens, associations).
- Utiliser des **formats numériques** (vidéos courtes, réseaux sociaux, appli) pour toucher les jeunes publics.

2. Acheter local, c'est possible !

- Développer les **lieux de vente de proximité** : halles paysannes, marchés, points relais, commerces ambulants (vélo cargo), plusieurs Mas des agriculteurs sur le territoire
- Adapter les **horaires d'ouverture** (des commerces, des marchés en soirée, week-ends), en lien avec une réflexion globale sur l'adaptation au changement climatique
- Développer des **box prêtes à cuisiner** avec produits locaux, fiches recettes, infos nutritionnelles et saisonnalité
- Améliorer la **signalétique** en magasin et sur les marchés, mais aussi sur les routes pour inciter à aller dans les fermes, exploitations, direct producteur
- Lancer une **application mobile** regroupant notamment lieux de vente, produits de saison, recettes simples, valeurs nutritionnelles, informations sur l'impact carbone et les prix + cartographie accessible et mise à jour avec solutions de mobilité
- Réaliser une **enquête auprès des habitants** qui ne consomment pas local pour mieux cerner les freins et leviers de consommation locale (en mobilisant les étudiants de l'Université de Nîmes)

3. Des produits locaux dans tous les lieux d'achat

- Cibler les enseignes ouvertes au local (Intermarché, Super U) pour établir des **partenariats pérennes** et ainsi permettre l'intégration de produits locaux en rayon (à travailler avec la Chambre d'agriculture)
- Renforcer les **contrôles sur les marchés/halles/magasins** pour garantir la véracité de l'origine locale
- Créer une **charte** pour les commerces, restaurateurs, distributeurs (« engagé pour le local »
- Revaloriser des lieux emblématiques (ex. le marché Jean Jaurès) en en faisant un vrai marché de producteurs (carrés bio, producteurs identifiés).

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Séance 3 / 1er juillet - Hiérarchiser les propositions et définir une stratégie alimentaire locale

La troisième et dernière séance a été consacrée à la structuration et à la priorisation des propositions citoyennes, afin d'esquisser les contours d'une stratégie territoriale de l'alimentation durable. Les membres ont dégagé des axes forts :

- Éduquer et transmettre le goût du « mieux manger pour tous » ;
- Rendre l'alimentation locale accessible au quotidien ;
- Garantir la présence de produits locaux de qualité dans tous les lieux d'achat ;
- Valoriser l'alimentation locale comme un choix désirable et collectif ;
- Mobiliser les politiques publiques pour en faire un levier structurant de la transition écologique et sociale.

Les débats ont également porté sur la définition du concept de « qualité », que les participants ont souhaité replacer au croisement du goût, de la santé, de la durabilité et de la justice sociale.

Les propositions finales, parmi lesquelles la création d'une Cité du goût, le développement de points de vente de proximité, un label local participatif ou un Grenelle de l'alimentation, constituent une base citoyenne pour bâtir une stratégie alimentaire locale concertée inscrite dans le PAT.

Documents produits :

- support d'animation

- Compte-rendu

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

- **Le besoin de transversalité** : agir sur l'alimentation suppose de croiser les politiques publiques (urbanisme, commerce/économie, santé, mobilité, social, éducation...)

PRECONISATIONS STRUCTURANTES

1. Manger mieux pour tous, où et quand ?

Constats

- L'éducation alimentaire doit s'adresser à **tous les publics**, tout au long de la vie : enfants, adolescents, adultes, seniors, personnes en situation de précarité, familles, publics scolaires et professionnels
- La transmission passe par **l'expérience, la rencontre**, la manipulation des produits, la convivialité, l'ancrage dans le quotidien
- Les formats doivent être **adaptés à chaque public** (familles, jeunes, personnes dans le besoin, publics éloignés de l'emploi ou de l'alimentation saine...) et se déployer dans des lieux de vie accessibles (écoles, quartiers, halles, lieux associatifs, marchés...)

Propositions

- **Développer les cuisines mobiles** pour toucher un plus large public sur l'ensemble du territoire (crèches, lycées, écoles de la 2e chance, centres sociaux, associations, marchés...) et mener des ateliers dans les écoles, marchés, quartiers, structures sociales, événements, etc.
- Multiplier les **ateliers à destination des publics précaires** avec les acteurs sociaux (ex : ateliers cuisine ADMR + CAF)
- Organiser des **ateliers culinaires intergénérationnels et interculturels** dans les halles rénovées, avec espaces visibles et animés, ou dans d'autres établissements publics (écoles, maisons de quartier, EPHAD...)
- Proposer une **transmission intergénérationnelle** et interculturelle de la cuisine
- Créer une **Cité du goût** ou un lieu-ressource territorial : éducation, transformation, formation, valorisation des produits locaux
- Renforcer la **Semaine du goût** : intervention d'artisans, agriculteurs, cuisiniers du territoire dans les établissements scolaires et sociaux
- S'appuyer sur des **intervenants adaptés aux publics** (influenceurs locaux, mamans, artisans, producteurs...) plutôt que des chefs étoilés peu accessibles

2. Rendre l'alimentation locale accessible au quotidien

Constats

- Inégalités territoriales d'accès à l'offre locale, or, l'accessibilité est un enjeu central et structurant : Elle doit être **géographique (proximité), économique, sociale et pratique**.
- Horaires et lieux de vente inadaptés aux réalités de vie

Propositions

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

- *Une plateforme gratuite, inclusive et pédagogique, ancrée dans les dynamiques des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT).*

Enjeux :

- *Accélérer la transition alimentaire via un outil numérique simple et convivial*
- *Renforcer le lien social et le pouvoir d'agir des habitants*
- *Créer une vitrine territoriale du local et du durable*

3. Des produits locaux de qualité dans tous les lieux d'achat

Constats

- Les produits locaux doivent être disponibles dans tous les circuits d'achat : marchés, halles, commerces, restauration collective, grande distribution
- L'origine locale doit être claire, crédible, contrôlée

Propositions

- Créer un **label local participatif** (ex. "Fait dans le Gard") pour l'alimentaire et l'artisanat, conçu avec les habitants (ex. démarche de Reims)
- Associer les jeunes à la **création du nom, du logo, de l'identité visuelle** (écoles, Beaux-Arts, concours)
- Mettre en place une **charte locale de transparence** pour les professionnels
- Co-construire des **rayons locaux** dans les enseignes coopératives (Intermarché, Super U)
- Créer des **espaces identifiés producteurs** dans les marchés (ex. carré local ou carré bio)
- Créer un **guide citoyen d'achat local** : étiquetage, saisonnalité, traçabilité, zones de pêche, miel, produits transformés
- Renforcer les **contrôles** sur les marchés, les halles et les cabanes en bord de route

Points de vigilance

- *Confusion entre produits locaux et produits revendiqués comme tels*
- *Absence ou opacité de la traçabilité dans certains circuits*

4. Valoriser l'alimentation locale comme un choix désirable et visible

Constats

- L'alimentation locale doit devenir visible, attractive, désirable et populaire
- Elle doit créer un imaginaire positif, une fierté territoriale

Propositions

- Lancer une **campagne de communication inclusive et fédératrice** (ex. slogan : "Ici, je mange local")
- Organiser des **événements festifs** : banquets, marchés, animations culturelles

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

- Rémunératrice pour les producteurs
- Et culturellement valorisée par les habitants

VERS UNE STRATEGIE TERRITORIALE DE L'ALIMENTATION DURABLE ?

La commission a formulé une série de propositions concrètes, réalistes, ambitieuses et étroitement liées aux réalités locales. Elle a mis en avant l'importance de la lisibilité de l'offre, du lien humain, de la coopération entre les acteurs et de l'engagement des collectivités pour construire un territoire véritablement nourricier, résilient et solidaire. Ces préconisations constituent une base forte pour bâtir une **stratégie alimentaire locale concertée**.

Plusieurs membres ont exprimé le souhait de donner une portée politique et durable à ces préconisations.

Parmi les pistes à explorer :

- Un **Pacte territorial pour l'alimentation durable** (porté par le Conseil de développement ou la Métropole)
- Une **charte citoyenne** de l'alimentation locale et solidaire
- La mise en place d'un **comité de gouvernance multi-acteurs**, associant institutions, citoyens, producteurs, commerçants, restaurateurs, distributeurs, acteurs du médico-social et du monde éducatif

Le Conseil de développement pourrait jouer un rôle de catalyseur de cette dynamique collective pour faire de Nîmes Métropole un territoire fertile, juste et exemplaire.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Commission « Intelligence Artificielle » - synthèse des échanges

Vers une boussole citoyenne pour un usage éthique, utile et accessible de l'IA

La commission « intelligence artificielle » s'est engagée sur un terrain rare pour une instance citoyenne : réfléchir collectivement à la place et aux usages de l'IA dans les politiques publiques locales. L'ambition était claire : faire de l'intelligence artificielle un outil au service des citoyens et de l'intérêt général, et non l'inverse.

La commission a cherché à produire une parole citoyenne éclairée, complémentaire des expertises techniques, pour guider les choix futurs des acteurs locaux. L'objectif final : élaborer une boussole citoyenne de l'IA, document de référence pour un usage éthique, raisonné, inclusif et durable des technologies numériques sur le territoire.

Trois séances, organisées entre juin et juillet 2025, ont permis de poser le cadre éthique et démocratique, identifier des leviers d'action concrets, et formaliser une grille de lecture commune.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Séance 1 / 16 juin – Poser les bases d'une réflexion citoyenne sur l'IA au service du territoire

La première séance a ouvert un débat collectif sur les usages possibles de l'intelligence artificielle au service des politiques publiques locales.

Les participants ont partagé une conviction commune : l'IA doit renforcer l'action humaine, non s'y substituer. La discussion a permis de définir les objectifs de la commission : mieux comprendre les usages de l'IA, en mesurer les impacts, et formuler des recommandations pour un usage éthique, utile et sobre.

Accompagnée par l'agence d'urbanisme, la commission a identifié les principes fondateurs d'une IA citoyenne : transparence, gouvernance humaine, équité d'accès et inclusion des publics fragiles. Les débats ont aussi porté sur les enjeux environnementaux (sobriété énergétique, impact carbone, consommation d'eau) et les risques de surveillance ou de perte de contrôle démocratique.

Cette première séance a permis d'établir une définition partagée d'une IA éthique, utile et accessible, en posant les jalons d'une réflexion territoriale originale, ancrée dans le quotidien des habitants.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

4. Déroulement de la démarche

- Séance 1 : cadrage, enjeux, débat citoyen (objet du présent compte rendu)
- Séance 2 – 2 juillet : leviers d'action et propositions
- Séance 3 – 17 juillet : recommandations citoyennes et rédaction d'un guide

5. Une question centrale partagée

Comment mettre l'IA au service des habitants et des politiques publiques de notre territoire, sans perdre de vue l'humain, la transparence et l'intérêt général ?

POINTS DE CONVERGENCE

1. Garder l'humain au centre

- L'IA doit renforcer l'action humaine, non s'y substituer.
- Le lien direct entre usagers et administration reste fondamental.
- Vigilance sur les outils perçus comme déshumanisants (chatbots, callbots…).

2. Clarifier ce que signifie une « IA utile »

- **Plus-value réelle** : amélioration concrète du service rendu.
- **Usage raisonné** : éviter l'automatisation par réflexe technophile.
- **Comparaison avec d'autres solutions** : techniques, humaines, organisationnelles.
- **Effets induits** : sur l'environnement, l'emploi, la gouvernance, la qualité démocratique.

3. Réaffirmer les principes d'une IA éthique et accessible

- Transparence, gouvernance humaine, lutte contre les biais, équité d'accès.
- Accompagnement des publics fragiles (personnes âgées, jeunes peu formés, zones blanches).
- Formation des agents et sensibilisation des citoyens à un usage maîtrisé.

4. Valoriser le potentiel du jumeau numérique

- Outil stratégique pour la gestion des risques et la planification territoriale :
 - simulation d'aménagement,
 - anticipation des impacts,
 - suivi en temps réel (eaux, déchets, mobilité…),
 - aide à la décision politique.
- Forte valeur ajoutée collective, bien que coûteux à mettre en œuvre.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

POINTS DE DEBAT

1. Fracture numérique ou simplification ?

- L'IA simplifie certaines démarches, mais aggrave potentiellement les inégalités. Nécessité de prendre en compte les réalités sociales, géographiques, d'usages.
- La notion de **fragilité numérique** semble plus pertinente que celle de fracture : elle touche aussi bien des personnes âgées que des jeunes.

2. Emploi et transformation des métiers

- L'IA transforme les compétences et les métiers. Certains emplois sont menacés, d'autres créés.
- Risque sur les emplois peu qualifiés, sur la qualité de travail, sur l'éthique du service public.
- Nécessité d'un **accompagnement actif au changement** (des agents, salariés…) et de d'une **prévention** du shadow IT (usages non maîtrisés)

3. Consommation énergétique et conflits d'usages

- L'IA est énergivore. Elle mobilise beaucoup de ressources (eau, électricité, bande passante, infrastructure).
- Risque de **conflits d'usages** sur l'électricité et les réseaux numériques.
- Proposition d'un **référentiel local d'IA frugale** basé sur :
 - La sobriété énergétique
 - La priorisation des usages à forte valeur ajoutée
 - L'encadrement des usages non essentiels (une taxe est même proposée par les participants)

4. Vie privée, surveillance, souveraineté

- Inquiétudes fortes sur les technologies intrusives : drones, caméras, reconnaissance faciale
- Besoin d'un encadrement démocratique clair et d'un recours prioritaire à des outils européens ou souverains.

ÉVALUER LES USAGES DE L'IA : UNE NECESSITE

Les participants ont insisté sur l'importance de mettre en place un cadre d'évaluation systématique des projets IA, intégrant :

- Les impacts environnementaux
- Les impacts sociaux et sur l'emploi (transformation, exclusion, nouveaux métiers)
- Les coûts directs et indirects
- L'utilité réelle pour les usagers et les agents
- La cohérence avec les objectifs de politique publique locale.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Séance 2 / 2 juillet – Approfondir les principes et premières propositions de la boussole citoyenne

La deuxième séance a permis d'approfondir les principes structurants et de formuler les premières préconisations concrètes pour la future boussole citoyenne de l'IA. Les membres ont travaillé autour de cinq thématiques :

- Mettre l'IA au service des besoins réels ;
- Poser des règles claires pour une IA digne de confiance ;
- Garantir l'inclusion et prévenir les fractures numériques ;
- Être attentif à l'empreinte écologique de l'IA ;
- Évaluer collectivement et en continu les usages.

Les échanges ont fait émerger plusieurs idées fortes : la création d'une unité éthique territoriale de l'IA pour évaluer les projets, la mise en place d'un comité citoyen de vigilance, et la promotion d'une IA frugale et transparente.

Les participants ont insisté sur la nécessité d'une pédagogie forte : sensibilisation du grand public, formation des agents publics, cafés IA, supports vulgarisés.

Cette séance a permis la construction d'un cadre de valeurs et de gouvernance.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

- Mieux comprendre ce qu'elle est, comment elle évolue et **quels impacts** elle a (environnement, emploi, données, société...)
- Mettre à disposition **des ressources accessibles et actualisées** (cafés IA, lieux de médiation, supports vulgarisés, veille...).

Nécessité de cerner ce qu'est l'IA

La diversité des formes d'IA (générative, algorithmique, décisionnelle...) et leur présence déjà diffuse dans le quotidien ont conduit à souligner :

- la complexité de définition,
- la nécessité d'acculturation progressive,
- et le besoin de rendre visible et lisible les usages publics de l'IA.

Frugalité de l'IA : un idéal à viser

La commission s'est accordée sur l'idée qu'une IA "frugale" ne serait jamais sans impact, mais qu'il est nécessaire de **tendre vers un idéal** d'usage sobre, raisonné, aligné avec les contraintes environnementales.

Appui sur les travaux d'autres territoires

Les membres souhaitent s'**inspirer des démarches d'autres collectivités pionnières** (Tours, Nantes, Montpellier, Genève...), mais aussi **travailler avec des territoires jumelés** ou avancés sur le sujet. Cela permettra d'enrichir la réflexion locale tout en ancrant la charte dans un **dialogue interterritorial**.

LES CINQ THEMATIQUES DE TRAVAIL – PREMIERES PISTES EVOQUEES EN SEANCES

Mettre l'IA au service des besoins réels

- **Instaurer un "test d'utilité territoriale" pour tout projet IA** : avant tout recours à l'IA, la collectivité devrait s'assurer que le projet répond à un besoin local identifié, un manque non couvert par d'autres solutions plus simples, des finalités alignées avec l'intérêt général. Ce test pourrait intégrer une grille de questionnement simple, co-produite avec le comité citoyen et l'unité éthique IA.
- **Hiérarchiser les projets IA à partir de critères partagés.** Un outil de priorisation pourrait être élaboré avec des critères sociaux (utilité pour les plus fragiles), écologiques (impact environnemental), démocratiques (transparence, impact sur les droits)
- **Ne pas recourir à l'IA en substitution du lien humain.** La commission insiste pour que l'IA **renforce les services publics**, sans en affaiblir l'humanité ; soit évitée dans les situations sensibles (accueil social, orientation, sanction...) ; soit encadrée dans ses usages automatisés (chatbots, formulaires dynamiques...).
- **Limiter les effets de mode ou de fascination technologique** : chaque projet IA devrait être interrogé sur sa finalité réelle, et non sur son effet "nouveauté".

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

- *L'unité alimente le comité en éléments techniques, bilans d'expérimentation, documentation*
- *Le comité peut* ***saisir l'unité*** *pour obtenir des éléments sur un projet ou proposer un usage à tester*
- *Ensemble, ils permettent une* ***double légitimité*** *: expertise & démocratie*

Poser des règles claires pour une IA digne de confiance

- **Renforcer les garanties humaines dans les décisions sensibles :** toute décision ayant un impact fort sur un individu (accès à un service, sanction, orientation…) doit rester sous responsabilité humaine, avec droit à l'explication et voie de contestation claire.
- **Établir un comité de vigilance citoyenne sur les usages IA :** instance pluraliste composée de citoyens, experts, agents publics, chargée de **suivre les projets IA publics**, de **formuler des alertes ou recommandations**, de **s'assurer du respect des valeurs** de la charte/boussole.
- **Interdire localement certains usages d'IA à haut risque**, contraires aux valeurs démocratiques du territoire (exemples évoqués : reconnaissance faciale automatisée, IA prédictive sur les comportements individuels, notation sociale)
- **Inclure des clauses IA éthiques dans les marchés publics** en imposant dans les appels d'offre des critères relatifs :
 - à la **transparence** des algorithmes,
 - à l'**impact environnemental** et social,
 - à la **réversibilité technologique** (ne pas créer de dépendance opaque à un outil IA).
- **Mettre en place un "droit d'alerte technologique" citoyen :** permettre à tout habitant ou usager de signaler un usage IA problématique (par exemple, non conforme aux principes de la charte), et de demander son réexamen via le comité de vigilance ou une instance interne.

Garantir l'inclusion et prévenir les fractures

- **Lancer un plan d'acculturation citoyenne à l'IA :** développer des outils pédagogiques accessibles (brochures, vidéos, podcasts, kits pédagogiques) pour comprendre ce qu'est l'IA, ses usages et ses limites, identifier ses impacts (environnement, emploi, libertés…), favoriser un usage raisonné, informé et citoyen.
- **Mettre en place des *cafés IA* :** animations régulières et conviviales dans les **tiers-lieux, centres sociaux, bibliothèques**, autour de l'IA, animés par des intervenants indépendants et formés, permettant d'**échanger librement** sur les questions éthiques, les inquiétudes, les espoirs, s'appuyant sur des **supports pédagogiques** accessibles, et restituant des **retours citoyens vers les décideurs**.
- **Soutenir la médiation numérique liée à l'IA :** former les médiateurs existants, renforcer les lieux ressources, financer des actions spécifiques sur les enjeux IA.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

3. *Déployer une vision territoriale de l'IA éthique et inclusive*
 - *Promouvoir des pratiques numériques durables, transparentes et partagées*
 - *Proposer des ressources pédagogiques et une médiation active*

Actions concrètes

- *Showroom de démonstration avec des cas d'usage IA (santé, mobilité, culture…)*
- *Cafés IA, conférences, afterworks thématiques*
- *Web-app éducative pour collégiens et familles*
- *Formations, ateliers pour agents publics et professionnels*
- *Événements publics réguliers (Samedis IA, semaines thématiques…)*
- *Plateforme en ligne pour prolonger la médiation*

Gouvernance et modèle

- *Portée par un syndicat mixte (collectivités, université, CCI)*
- *Implantée dans le pôle d'innovation Alpha de Sophia-Antipolis*
- *Fonctionne comme tête de pont territoriale sur l'IA, à la croisée des mondes publics, citoyens et économiques*

En quoi est-ce inspirant pour Nîmes Métropole ?

La MIA préfigure ce que pourrait être, à une échelle locale ou adaptée :

- *Un espace IA citoyenn, à la fois physique et numérique*
- *Une démarche multi-acteurs, fédératrice et pédagogique*
- *Un levier d'acculturation, de débat, de veille et d'innovation démocratique*
- *Une base pour développer des cafés IA, des outils de médiation, et une plateforme de transparence locale*

Réduire l'empreinte écologique de l'IA

- **Sensibiliser aux impacts environnementaux réels de l'IA :** informer les citoyens, agents et décideurs sur : la consommation énergétique des IA (notamment génératives), l'usage massif d'eau, de serveurs, de ressources rares, les effets de l'IA sur les infrastructures numériques locales (datacenters…).
- **Favoriser une approche frugale des projets IA** en encourageant une logique de sobriété technologique (questionner systématiquement la nécessité du recours à l'IA, privilégier des solutions légères, proportionnées, non systémiques, se doter d'outils simples d'aide à la décision)
- **Construire un référentiel local d'IA frugale** avec des critères de sobriété clairs, des bonnes pratiques pour limiter l'empreinte environnementale, des indicateurs simples (ex. : volume de données, fréquence d'appel aux serveurs, impact estimé).

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Séance 3 / 17 juillet – Finaliser la boussole citoyenne et affirmer une vision collective de l'IA territoriale

La troisième séance a permis de finaliser la boussole citoyenne de l'IA, synthèse des propositions formulées tout au long du cycle. Les membres ont rappelé le cap collectif : une IA au service de l'humain, de la transparence et de l'intérêt général. Sur la base des travaux précédents, Nîmes Métropole a présenté une version de travail de la boussole, discutée et amendée en séance.

La réflexion s'est structurée autour de cinq partis-pris forts :

- pas d'IA gadget ;
- pas de boîte noire : on veut comprendre ;
- l'écologie compte ;
- l'humain reste central ;
- le territoire peut devenir une zone d'expérimentation éthique.

La commission a validé le principe d'une boussole citoyenne évolutive, composée de repères simples : utilité réelle, sobriété environnementale, lien humain, justice sociale, transparence et gouvernance ouverte.

Les discussions ont souligné la volonté d'un suivi continu (comité de vigilance, unité éthique, lieu-ressource citoyen) et d'une collectivité exemplaire dans ses propres usages.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Cette boussole s'appuie sur 5 partis-pris forts affirmés au fil des séances :

- pas d'IA inutile, gadget
- pas de boîte noire, on veut comprendre
- l'écologie compte
- l'humain reste central
- notre territoire peut devenir une zone d'expérimentation éthique.

Ces partis-pris ont guidé la structuration de la boussole proposée, qui se veut la plus fidèle possible à ce qui a été construit et proposé en séance.

En effet, à partir de ces partis-pris, la commission a travaillé autour de 5 thématiques qui ont émergés naturellement des échanges et ont servi de fil rouge au travail collectif et à la structuration de préconisations. Ces thématiques ont également servi à structurer la boussole, à faire le lien entre les principes défendus et les actions concrètes proposées par la commission.

Pour faciliter la lecture et la mise en œuvre des propositions, 3 niveaux d'engagement sont proposés : des mesures immédiates, des propositions structurantes et des idées audacieuses/expérimentales.

Enfin, est présentée la grille de lecture transversale proposée sous forme de boussole. L'objectif de cette grille de lecture est que chacun.e puisse s'approprier facilement les repères devant guider notre action : utilité réelle, sobriété environnementale, lien humain, justice sociale, transparence et réversibilité, gouvernance.

Cette boussole se veut une manière de rendre lisible et visible ce que la commission a construit, à mettre en cohérence et synthétiser de façon simple et appropriable par toutes et tous (élu.e.s, citoyen.ne.s, agents, partenaires) les travaux de la commission. Les termes proposés seront à affiner au cours de la rédaction du document final.

Le principe de la boussole a validé par les membres de la commission.

DEBATS ET CONTRIBUTIONS DES MEMBRES

La commission a ensuite travaillé sur la boussole proposée et la formulation des préconisations. Les points suivants ont été soulignés :

- Clarification du rôle du comité citoyen de vigilance et de l'unité éthique territoriale IA
- Reformulation de certaines préconisations (cf. document joint)
- Lien avec le PCAET à renforcer
- Proposition d'un lieu-ressource citoyen numérique/maison du numérique
- Volonté d'une gouvernance plus ouverte et inter-institutionnelle

Plusieurs membres ont insisté sur la nécessité que la collectivité soit exemplaire dans ses usages propres.

Des réserves ont été exprimées sur la faisabilité de certaines idées audacieuses, mais l'ensemble des membres ont soutenu leur maintien à titre d'inspiration.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Proposer pour demain : les rapports citoyens

Les rapports citoyens présentés ici traduisent la richesse des échanges et l'engagement des membres du Codev. Ils prennent la forme de **propositions citoyennes, non engageantes pour la collectivité**, mais destinées à nourrir la réflexion de l'ensemble des acteurs du territoire (institutions publiques, partenaires socio-économiques, associations, citoyens...).

Certaines propositions débordent volontairement le cadre strict des compétences de Nîmes Métropole : elles reflètent les attentes, aspirations et analyses des citoyens, dans une logique de contribution à l'action publique territoriale dans son ensemble.

Ces propositions ne remettent pas en cause les politiques et actions déjà engagées sur le territoire par Nîmes Métropole ou d'autres acteurs ; au contraire, elles les complètent, les saluent et parfois les encouragent à être renforcées ou amplifiées. Elles visent à inspirer, ouvrir des perspectives et proposer des pistes d'évolution pour construire ensemble, dans le dialogue, un territoire plus durable, solidaire et innovant.

UN FIL ROUGE : LA FABRIQUE DEMOCRATIQUE DES CAPABILITES

Derrière la diversité des thèmes abordés, un même fil rouge relie les trois commissions : renforcer le pouvoir d'agir des habitants et la capacité du territoire à se transformer collectivement.

Chacune à sa manière, les commissions ont cherché à rendre le développement local plus inclusif, plus accessible et plus humain :

- Égalité des chances : relier formation, emploi et attractivité pour que chacun puisse trouver sa place dans l'économie locale ;
- Territoires fertiles : favoriser une alimentation locale et durable, accessible à tous ;
- Intelligence artificielle : maîtriser les usages du numérique au service de l'intérêt général.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Commission « égalité des chances »

Trouver sa place dans l'économie locale, aujourd'hui et demain. Propositions citoyennes pour une stratégie emploi-compétences territoriale sur le territoire de Nîmes Métropole

POURQUOI CE DOCUMENT ?

L'accès à l'emploi et à la formation demeure une inégalité majeure sur notre territoire. Pourtant, derrière chaque parcours, chaque trajectoire professionnelle, il y a des compétences, des talents, des envies d'agir. C'est cette conviction partagée qui a guidé les travaux de la commission « Égalité des chances dans une stratégie emploi-compétence territoriale ».

Pendant plusieurs semaines, citoyennes et citoyens du Conseil de développement de Nîmes Métropole ont échangé, confronté leurs points de vue, partagé leurs expériences et construit ensemble des propositions pour une stratégie territoriale emploi-compétences. Loin des discours génériques, ce document donne à voir une parole ancrée, construite, ambitieuse. Il est une invitation à agir collectivement.

POURQUOI CROISER EGALITE DES CHANCES ET STRATEGIE EMPLOI-COMPETENCES ?

Parce que l'égalité des chances ne se décrète pas : elle se construit à partir des conditions concrètes qui permettent à chacune et chacun de s'inscrire dans une trajectoire choisie. Et parmi ces conditions, l'accès à l'emploi et à la formation est sans doute l'une des plus structurantes.

Dans un territoire confronté à des inégalités sociales, géographiques et générationnelles marquées, penser ensemble une stratégie emploi-compétences, c'est agir sur les leviers de l'égalité réelle. Cela suppose de partir des besoins du territoire, mais aussi des aspirations des personnes, pour construire des parcours accessibles, cohérents et porteurs de sens.

Inscrire l'égalité des chances au cœur d'une stratégie locale, c'est affirmer que **personne ne doit être laissé de côté** dans la transformation du territoire, et que **chaque talent, chaque parcours, chaque potentiel compte**.

UNE FEUILLE DE ROUTE PARTAGEE POUR L'EGALITE DES CHANCES

Les membres de la commission ont exprimé avec force leur volonté de faire de l'accès à l'emploi et à la formation un véritable levier d'égalité réelle, en s'appuyant sur les besoins concrets des individus comme des employeurs, en mobilisant les acteurs déjà engagés, et en intervenant là où l'action publique peut avoir le plus d'impact.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

CINQ AXES D'ACTION STRUCTURANTS

Axe 1. Donner une nouvelle chance à chacun : accompagner les publics éloignés de l'emploi

Favoriser le retour à l'emploi et à la formation des publics les plus éloignés suppose de partir de leurs réalités, de leurs besoins et de leurs talents. La commission propose d'expérimenter des approches locales, plus souples et collaboratives, pour redonner confiance, renforcer les compétences et valoriser les parcours.

- **Mobiliser les acteurs pour construire des parcours inclusifs**
 - Développer, à l'échelle intercommunale, un **pilotage partagé de l'insertion**, associant France Travail, le Conseil départemental, la CAF, les structures d'insertion (par exemple mission locale, chantiers d'insertion…), les employeurs publics et associatifs.
 - Expérimenter une **démarche pilote sur le site de Magna Porta**, en articulant clauses d'insertion, accompagnement, formation et emploi durable.
 - Mettre en place un **vivier local de structures partenaires** (entreprises, associations, collectivités) prêtes à accueillir des bénéficiaires dans le cadre de parcours d'activité accompagnés.
- **Créer des passerelles concrètes vers la formation et l'emploi**
 - Valoriser les **dispositifs de remobilisation** déjà présents sur le territoire : chantiers d'insertion, écoles de la 2e chance, programmes de mentorat, services civiques.
 - Encourager des **parcours de transition** intégrant progressivement les publics dans le monde professionnel, en associant formation, engagement et expérience concrète.
 - Mieux faire connaître les **métiers en tension** et les opportunités locales, notamment dans les filières en développement (bâtiment, santé, transition écologique…).
- **Valoriser la diversité et l'exemplarité**
 - Promouvoir **l'exemplarité des employeurs publics et para-publics** en matière d'inclusion et de diversité, par des actions de recrutement, de tutorat et de sensibilisation.
 - Lancer une **campagne territoriale de valorisation des parcours réussis**, pour rendre visibles les réussites locales et changer le regard sur les trajectoires d'insertion.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

- **Faire découvrir les métiers autrement**
 - Organiser des **immersions professionnelles** dès la classe de 4e et renforcer les passerelles entre le monde scolaire et le monde économique.
 - Créer des **réseaux d'anciens élèves et de professionnels** intervenant dans les collèges et lycées.
 - Développer des **outils accessibles et attractifs** (vidéos, QR codes, cartographies locales) pour mieux informer les jeunes, les familles et les prescripteurs.

Ambition : permettre à chacun de se projeter dans un parcours choisi, aligné avec ses aspirations et les opportunités offertes par le territoire.

Axe 3. Faire réseau : mieux coordonner les acteurs et rendre l'accompagnement lisible

L'emploi et la formation mobilisent une multitude d'acteurs, souvent engagés mais insuffisamment connectés. Pour que chaque personne trouve facilement le bon interlocuteur, le territoire doit devenir un **réseau coordonné et lisible**.

- **Créer une Maison des compétences** à l'échelle intercommunale, structure opérationnelle au service de la stratégie emploi-compétences territoriale
 - **Quoi ?** Un lieu lisible et accessible qui centralise l'accueil, l'orientation, l'information et les services liés à l'emploi, la formation et le développement des compétences. Il s'agit d'un espace hybride, à la fois guichet pour les publics et outil d'animation territoriale pour les professionnels.
 - **Pourquoi ?** Parce que l'écosystème actuel est morcelé, complexe, peu visible, et souvent inadapté aux parcours des publics les plus éloignés de l'emploi. La Maison des compétences permettrait de rendre l'offre existante plus cohérente, plus lisible et plus efficace, sans créer une nouvelle couche institutionnelle.
 - **Qui ?** Une gouvernance ouverte pourrait rassembler les principaux acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion : France Travail, missions locales, organismes de formation, structures d'insertion, collectivités, entreprises, conseillers en orientation, associations et syndicats.
 - **Fonctions possibles :** Accueil de premier niveau pour tous les publics, Orientation et conseil personnalisé, Accès aux dispositifs d'accompagnement et de formation, Organisation d'événements métiers, forums, ateliers pratiques, Mise en réseau des professionnels et animation territoriale

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Enseignement : l'expérience lyonnaise de la *Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi* montre qu'une gouvernance ouverte et une porte d'entrée unique peuvent transformer la lisibilité et l'efficacité d'un territoire. La Maison des compétences imaginée par la commission reprend cette logique, tout en l'ouvrant à un public plus large, en intégrant l'orientation, la projection dans les transitions professionnelles, et la construction de réseaux locaux.

Axe 4. Relier les besoins économiques et les formations pour bâtir un territoire apprenant

Un territoire qui apprend est un territoire qui anticipe. Relier les besoins économiques locaux à l'offre de formation, c'est donner à chacun les moyens d'évoluer et d'accompagner les transitions en cours (écologiques, numériques, démographiques).

- **Construire une vision partagée**
 - Organiser un **Grenelle local de l'emploi et des compétences** rassemblant élu.e.s, citoyen.ne.s, acteurs économiques, associations, acteurs de l'orientation, de l'insertion et de la formation, afin de mobiliser l'ensemble de l'écosystème à l'échelle des bassins de vie et faire émerger des initiatives concrètes et territorialisées ;
 - Mobiliser l'ensemble de l'écosystème pour croiser les diagnostics, identifier les tensions et définir des priorités communes.
- **Adapter la formation aux réalités du territoire**
 - Créer des **comités emploi-formation par filière** pour ajuster l'offre aux besoins réels. Ces comités réuniraient, à l'échelle du territoire, les représentants des branches professionnelles, les entreprises locales, les acteurs de la formation (CFA, lycées, organismes), les institutions (France Travail, Région, Agglomération), ainsi que des représentants des salariés et du monde associatif. Ils permettraient de partager des diagnostics communs, d'identifier les tensions de recrutement, d'anticiper les évolutions de compétences et de co-construire des réponses (ouverture de formations, alternance, stages, reconversions) ;
 - Renforcer l'**alternance, la reconversion et la formation continue** dans les filières stratégiques ;
 - Intégrer le **télétravail** et les nouveaux modes d'organisation dans les politiques d'attractivité, de formation et d'aménagement du territoire.

Objectif : faire de Nîmes Métropole un territoire apprenant, capable d'anticiper les mutations et de valoriser les talents locaux.

> *Un Grenelle local, pourquoi faire ?*
>
> *Réunir tous les acteurs pour croiser diagnostics, faire émerger des solutions concrètes et construire une vision partagée de l'emploi et des compétences, à l'échelle des bassins de vie.*

Axe 5. Lever les freins à la mobilité : condition de l'égalité des chances

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

- **Organisation d'un Grenelle local de l'emploi et des compétences,** en lien avec les bassins de vie et les filières stratégiques du territoire ;
- **Expérimentation d'une réponse locale à la réforme RSA** autour du site de Magna Porta, en s'appuyant sur les partenaires locaux ;
- **Cartographie participative des dispositifs et besoins**, pour améliorer la lisibilité de l'offre d'accompagnement et identifier les zones grises.

Ces premières étapes ne visent pas l'exhaustivité, mais la **mise en mouvement du territoire**. Elles devront être accompagnées d'une gouvernance partagée, d'un pilotage à l'échelle intercommunale, et d'un dialogue permanent avec les citoyens, les employeurs, les formateurs et les accompagnants.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

	Développer des réseaux professionnels (sectoriels, intergénérationnels, entraide)	Favoriser la remobilisation, le réseautage et l'intégration des publics éloignés
Long terme (2028 et au-delà)	Adapter les politiques publiques à partir des retours terrain	Faire évoluer durablement les politiques emploi, formation, mobilité à partir des pratiques locales
	Renforcer l'investissement dans la formation continue et l'alternance	Accompagner les transitions économiques et sociales avec une offre de formation accessible et pérenne
	Intégrer la dimension emploi-compétences dans tous les projets structurants	Assurer la cohérence territoriale entre attractivité, aménagement, inclusion et développement durable

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Commission « territoires fertiles »

A table avec le territoire - et si bien manger devenait un projet de société ?

Propositions citoyennes pour une alimentation locale, durable, accessible et de qualité

Introduction - Pourquoi cette commission ?

Partout, le désir de mieux manger grandit. À Nîmes Métropole comme ailleurs, de nombreux habitants expriment leur envie d'accéder à une alimentation locale, saine et de qualité. Mais sur le terrain, les freins persistent : prix jugés trop élevés, manque d'information, dispersion des points de vente, habitudes de consommation qui évoluent lentement.

C'est à partir de ce constat que la commission citoyenne Territoires fertiles du Conseil de développement s'est réunie. Ses membres, venus d'horizons divers, ont partagé leurs expériences, leurs attentes, leurs idées. Ensemble, ils ont cherché à comprendre ce qui freine réellement la consommation locale, et surtout à formuler des propositions concrètes pour lever ces obstacles.

Leur conviction est simple : **manger local et de qualité ne doit pas rester un privilège, mais devenir une évidence collective.**

Cette réflexion s'inscrit dans la dynamique engagée par Nîmes Métropole, à travers son Projet Alimentaire Territorial (PAT), et plus largement dans les politiques de transition écologique, de qualité de vie et de relocalisation de l'économie. Jusqu'ici, les efforts se sont concentrés sur l'amont de la chaîne alimentaire (le soutien aux agriculteurs, la préservation des terres, la valorisation des productions). La commission a choisi de compléter cette approche en se concentrant sur l'aval : la consommation. Car sans débouchés locaux solides, aucune stratégie agricole durable ne peut s'inscrire dans le temps.

Le territoire dispose d'atouts majeurs : une production diversifiée, une demande croissante pour des produits de qualité, des habitants et des élus mobilisés. Pour autant, il manque encore les passerelles entre ces mondes. Le défi est clair : organiser et faciliter la consommation locale dans tous les lieux du quotidien : maisons, écoles, marchés, commerces, restaurants.

C'est dans cet esprit que le Conseil de développement a joué son rôle : ouvrir des pistes, proposer des solutions, nourrir les politiques publiques. Ce document n'est pas un compte rendu, mais une contribution citoyenne, vivante et ouverte, destinée à inspirer et à prolonger la démarche alimentaire du territoire.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

CINQ LEVIERS CITOYENS POUR TRANSFORMER NOTRE ALIMENTATION LOCALE

La commission a identifié cinq leviers d'action, complémentaires et interdépendants, qui constituent les leviers citoyens pour transformer durablement notre manière de consommer. Chacun de ces leviers est décliné en propositions hiérarchisées : certaines structurantes pour bâtir le cadre à long terme, d'autres urgentes pour répondre aux besoins immédiats, et d'autres encore facilement actionnables pour enclencher rapidement le changement. Chacun est également éclairé par des exemples inspirants issus d'autres territoires, afin d'alimenter la réflexion et d'imaginer leur adaptation au contexte de Nîmes Métropole et enclencher le changement.

Axe 1. Mieux manger, pour tous, ça s'apprend

Bien manger n'est pas un savoir spontané : cela s'apprend, se partage et se transmet de génération en génération. L'éducation alimentaire doit s'ancrer dans le quotidien, dès le plus jeune âge, mais aussi accompagner les adultes à chaque étape de la vie. Elle doit investir tous les lieux de vie (écoles, familles, quartiers, espaces culturels, lieux de santé) afin de redonner à chacun les moyens de comprendre, choisir et apprécier une alimentation locale, saine et durable. Apprendre à cuisiner, à reconnaître les produits locaux, à comprendre les saisons ou à lire les étiquettes : autant de savoirs essentiels pour redevenir acteurs de nos assiettes.

Freins identifiés : manque de transmission culinaire et alimentaire, déficit de temps et de savoir-faire en cuisine, reproduction d'inégalités sociales face à l'accès au « bien manger » face à une offre ultra-transformée toujours plus présente.

Propositions :

- Multiplier les **ateliers culinaires** avec des intervenants proches des publics (parents, artisans, agriculteurs, personnes en situation précaire ...), dans les halles de Nîmes rénovées ou d'autres établissement publics (écoles, maisons de quartier, EPHAD...)
- Proposer une **transmission intergénérationnelle** et interculturelle de la cuisine
- S'appuyer sur des **intervenants adaptés aux publics** (influenceurs locaux, mamans, artisans, producteurs...) plutôt que des chefs étoilés peu accessibles
- Déployer des **cuisines mobiles** pour toucher un plus large public sur l'ensemble du territoire (crèches, lycées, écoles de la 2e chance, centres sociaux, associations, marchés...) et mener des ateliers dans les écoles, marchés, quartiers, structures sociales, événements, etc.
- Valoriser la **Semaine du goût** en l'élargissant à de nouveaux publics (collèges, associations, centres sociaux...) et faisant intervenir davantage d'artisans, agriculteurs, cuisiniers du territoire
- Créer une **Cité du goût** comme lieu ressource territorial pour cuisiner, apprendre, partager.
- Intégrer une éducation alimentaire active dans les **politiques éducatives locales** (périscolaire, centres de loisirs, insertion...)

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Exemple inspirant : BoCal (Hérault)

Plateforme numérique locale qui met en lien producteurs, commerçants et habitants avec une carte interactive, une charte de qualité, des recettes, et un espace de contributions citoyennes.

Et si on commençait par…

- Lancer une expérimentation « marchés du soir » dans plusieurs communes
- Développer un prototype d'application participative
- Installer quelques cabanes de vente directe pilotes sur le territoire

Axe 3. Des produits locaux partout, pour tout le monde

Limiter le local aux seuls marchés de producteurs ou circuits alternatifs réduit son impact et sa portée sociale. Pour en faire un véritable levier de politique publique, il doit être intégré dans l'ensemble des canaux de distribution et de restauration, de la grande distribution à la restauration collective. Sa reconnaissance et sa traçabilité sont essentielles pour en faire un pilier crédible de la stratégie alimentaire territoriale.

Freins identifiés : invisibilité du local dans les circuits dominants, méfiance sur la traçabilité, image de « niche élitiste »

Propositions :

- Produire un **guide citoyen d'achat local** (lecture étiquette, provenance, labels…)
- Créer des **espaces identifiés pour les producteurs locaux** dans les marchés (« carré producteurs »)
- Renforcer les **contrôles de traçabilité** sur les produits dits « locaux » et lutter contre le **greenwashing** ou l'usage abusif du terme « local »
- Déployer **des outils numériques** pour garantir la transparence (QR codes donnant accès à des informations sur la provenance, l'impact carbone et les engagements du producteur).
- Co-construire des **rayons locaux** avec les grandes surfaces volontaires
- Mettre en place un **label local participatif**, ouvert à tous types de produits (alimentaire, artisanat, textile…) précisant clairement ses modalités (critères, gouvernance, contrôles) et associer les établissements de formation locaux à la création du nom, logo et identité visuelle (concours, écoles, Beaux-Arts…)
- Fédérer une **charte locale « transparence et qualité »** entre producteurs et commerçants pour renforcer la confiance des consommateurs

Exemple inspirant : La démarche participative de Reims

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

- Lancer une campagne #JeMangeIci
- Valoriser les artisans du goût dans les communications institutionnelles

Axe 5. Faire levier avec des politiques publiques locales audacieuses

Les collectivités locales disposent d'un levier unique pour organiser la cohérence et la durabilité des actions en faveur d'une alimentation locale. À travers les documents d'urbanisme, les marchés publics, les stratégies touristiques et les politiques sociales, elles peuvent fixer un cadre structurant et incitatif. L'alimentation doit être reconnue comme une compétence transversale et intégrée aux grandes orientations territoriales, afin d'assurer la résilience et l'équité alimentaire à long terme.

Freins identifiés : manque de cohérence entre politiques locales, absence de gouvernance claire, difficultés à pérenniser les initiatives.

Propositions :

- Valoriser les producteurs dans les **communications municipales et communautaires**
- **Associer les réseaux touristiques** (campings, hôtels, restaurateurs) à la stratégie locale
- Favoriser la mise en place d'un **Grenelle local de l'alimentation** durable à l'échelle de Nîmes Métropole piloté par un **comité de suivi citoyen** de l'alimentation
- **Intégrer les enjeux alimentaires dans les documents d'urbanisme et politiques locales** (commerce, mobilité, santé, jeunesse…)
- Renforcer les **critères carbone, saisonnalité, origine** dans les marchés publics (restauration collective, approvisionnement municipal)

> ***Exemple inspirant : Les Zones d'Activités Agricoles (Strasbourg)***
>
> *La Ville de Strasbourg a créé des ZAA pour protéger des terres agricoles et y développer une agriculture bio, nourricière et viable économiquement.*

Et si on commençait par…

- Intégrer un critère « origine locale » dans tous les marchés publics alimentaires
- Mettre en place un comité citoyen de suivi du PAT
- Organiser les « États généraux de l'alimentation durable » à l'échelle métropolitaine

Et maintenant ?

Ce document n'est pas un aboutissement, mais un point de départ. Les propositions qu'il rassemble ne valent que si elles circulent, se confrontent aux réalités, se transforment au contact des habitants, des professionnels et des décideurs.

Elles appellent à être discutées, adaptées, complétées. Leur mise en œuvre dépendra de la capacité collective à s'en emparer : collectivités, producteurs, commerçants, associations, institutions, mais aussi chaque citoyen, dans ses choix quotidiens.

Ce travail ouvre ainsi des pistes et laisse volontairement des questions en suspens :

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Annexe - Qui peut faire quoi ?

L'alimentation locale est une responsabilité partagée. Chacun, à son niveau, peut contribuer à créer les conditions d'une consommation durable, juste et accessible. Mais c'est surtout dans la coopération entre acteurs que réside la clé du changement. Les propositions ci-dessus ne sont donc pas des prescriptions, mais des pistes ouvertes, destinées à inspirer et à montrer comment collectivités, producteurs, commerçants, institutions et citoyens peuvent agir ensemble.

Éduquer et transmettre

L'éducation alimentaire ne peut pas reposer sur un seul acteur. Les collectivités peuvent mettre à disposition des lieux (écoles, halles, maisons de quartier), tandis que les associations, les producteurs et les artisans partagent leurs savoir-faire. Les parents, les enfants, les personnes âgées ou en situation de précarité peuvent eux aussi être impliqués, transformant chaque atelier en un moment de rencontre. Ces initiatives, pouvant être soutenues par la CAF ou par les centres sociaux, permettraient de redonner à chacun le goût et la compétence de mieux manger.

Rendre l'offre visible et accessible

La visibilité et l'accessibilité du local sont l'affaire de tous. Les collectivités peuvent faciliter l'installation de cabanes de vente directe dans les lieux de passage, tandis que commerçants et producteurs y proposent leurs produits. L'Université de Nîmes pourrait conduire des enquêtes pour comprendre les freins à l'achat local. Les chambres consulaires et les start-ups locales pourraient quant à elles contribuer à développer une application territoriale pour localiser l'offre. En croisant ces compétences, il devient possible de transformer la consommation locale en un réflexe du quotidien.

Structurer et crédibiliser l'offre locale

Pour que le local inspire confiance, il doit être identifiable et transparent. Les grandes surfaces volontaires, les producteurs et les collectivités peuvent co-construire des rayons dédiés. Un label participatif, imaginé avec les écoles d'art et les habitants, viendrait donner une identité forte aux produits du territoire. Enfin, une logistique de proximité, mutualisée entre producteurs et soutenue par les collectivités et les chambres consulaires, garantirait la fiabilité et la régularité de l'approvisionnement.

Valoriser et donner envie

L'alimentation locale doit être synonyme de plaisir et de fierté collective. Les collectivités et les acteurs culturels peuvent organiser des événements festifs, mêlant sport, culture et gastronomie. Restaurateurs et producteurs peuvent y proposer des dégustations, tandis que les jeunes sont associés à la création de campagnes ou de récits mettant en valeur leur territoire nourricier. En faisant de l'alimentation une histoire à partager, il devient possible de la rendre attractive pour tous.

Agir par les politiques publiques

Enfin, les politiques publiques sont essentielles pour donner un cadre et une cohérence. Les communes et la Métropole peuvent intégrer l'alimentation dans l'urbanisme, la mobilité, la santé ou le tourisme. Les marchés publics doivent évoluer pour soutenir à la fois l'accessibilité en prix et la juste rémunération des producteurs. Un Grenelle local de l'alimentation, réunissant élus, citoyens, acteurs économiques et institutionnels, permettrait d'assurer une gouvernance partagée et durable.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Commission « Intelligence Artificielle »

Boussole citoyenne pour un usage éthique, utile et sobre de l'intelligence artificielle

POURQUOI CETTE COMMISSION ?

Le Conseil de développement a souhaité créer une commission citoyenne consacrée à l'intelligence artificielle (IA). Cette décision part d'un constat simple : l'IA s'impose progressivement dans nos vies, nos métiers, nos services publics, et nos territoires, souvent sans qu'un débat collectif n'accompagne ces évolutions.

L'IA n'est pas une innovation neutre. Elle modifie notre manière de produire, de décider, d'apprendre, d'interagir. Elle n'est pas seulement une question technologique : elle touche à nos valeurs démocratiques, à la justice sociale et aux équilibres environnementaux.

Notre démarche se distingue de la plupart de celles menées ailleurs : ici, ce ne sont pas les experts qui parlent, mais des citoyens réunis pour formuler une parole politique, démocratique et constructive. Cette boussole n'est pas un rapport technique, mais un outil citoyen : un cap démocratique pour guider les choix locaux et nourrir un débat plus large.

L'IA : DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'intelligence artificielle n'est pas une invention sortie de nulle part : c'est un champ de recherche qui existe depuis plus de 70 ans. Les premiers programmes de calcul automatique datent des années 1950, et dès les années 1980, des systèmes experts étaient utilisés dans l'industrie et la médecine.

Aujourd'hui, l'IA connaît une accélération majeure grâce à la puissance de calcul, à la masse de données disponibles et à l'irruption des IA dites « génératives » (comme ChatGPT, Mistral, Copilot…). Celles-ci produisent du texte, des images, des sons ou du code de manière quasi instantanée, et rendent l'IA visible, personnelle et quotidienne.

Derrière ce terme générique, l'IA recouvre deux réalités :

- l'IA au sens large : ensemble d'algorithmes capables d'analyser des données, de prédire, d'optimiser ou de classer ;
- l'IA générative : une branche particulière qui crée de nouveaux contenus à partir de données existantes.

L'IA n'est pas qu'un outil. C'est un système de mais aussi orienter des choix de manière parfois peu visible.

L'IA, PROMESSES ET DEFIS

L'IA ouvre un champ immense de promesses pour améliorer le quotidien, renforcer l'efficacité des services publics ou accompagner la transition écologique. Mais ces promesses s'accompagnent de

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

durable, inclusif et maîtrisé, plusieurs conditions de réussite méritent d'être posées dès aujourd'hui : environnementales, sociales, humaines et démocratiques.

- **Environnement et sobriété numérique**

L'usage de l'IA s'appuie sur des infrastructures énergivores (data centers, réseaux, équipements) et mobilise des ressources rares. Ces réalités rappellent la nécessité d'une approche sobre et raisonnée du numérique. En parallèle, l'IA peut devenir un allié de la transition écologique : modélisation de scénarios de développement, optimisation énergétique des bâtiments ou des mobilités, meilleure anticipation des effets du changement climatique.

La clé réside dans un équilibre à trouver entre innovation et responsabilité, afin que le recours à l'IA contribue aux objectifs du PCAET et au respect des engagements climatiques de la métropole.

- **Emploi et compétences**

Comme toute transformation technologique, l'IA redessine le paysage du travail. Elle peut automatiser certaines tâches, en faire disparaître d'autres, mais aussi faire émerger de nouveaux métiers et compétences. L'enjeu est d'accompagner cette mutation : soutenir la formation, anticiper les besoins futurs et veiller à ne laisser personne de côté. Le défi n'est pas tant la substitution d'emplois que la capacité du territoire à se saisir des nouveaux leviers de création de valeur et d'activité.

- **Lien humain et cohésion sociale**

Le numérique transforme nos interactions et nos habitudes de relation. Pour que l'IA renforce plutôt qu'elle n'affaiblisse le lien social, il importe de préserver la dimension humaine dans les services publics comme dans la vie quotidienne.

L'IA peut être un outil d'inclusion (par exemple en rendant certaines démarches plus accessibles ou en facilitant l'accompagnement) à condition de garder l'humain au centre des décisions et des usages.

- **Inclusion numérique et accès pour tous**

L'essor de l'IA ne doit pas accentuer les inégalités d'accès au numérique. Certaines personnes, notamment âgées ou éloignées des usages numériques, ont besoin d'un accompagnement renforcé. Mais l'IA peut aussi être une chance pour réduire la fracture numérique, en simplifiant les démarches et en rendant les outils plus intuitifs. L'enjeu est donc de transformer ce risque en levier d'inclusion, en développant une pédagogie et des usages adaptés à chacun.

- **Gouvernance et autonomie collective**

Enfin, le développement de l'IA s'inscrit dans un écosystème dominé par de grands acteurs économiques. Pour éviter une dépendance excessive, les collectivités ont un rôle clé à jouer : favoriser la transparence, garantir la maîtrise des données, et construire des choix technologiques alignés sur l'intérêt général.

Cette vigilance démocratique est essentielle pour que l'IA reste un outil au service des territoires, et non l'inverse.

En somme, l'IA est un choix politique, pas une fatalité technologique. La question n'est pas « *faut-il l'utiliser ?* », mais « comment, pourquoi, et à quelles conditions ? »

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

- **Ouverte au débat** : ses usages peuvent être expliqués, questionnés et ajustés en lien avec les citoyens.

Nos principes fondateurs

Au fil de nos échanges, nous avons retenu cinq principes simples. Ils forment notre manifeste citoyen et expriment le cap que nous voulons garder face au développement de l'IA. Ils traduisent la volonté du Conseil de développement de faire de l'intelligence artificielle un outil au service du bien commun : utile, transparente, sobre, participative et profondément humaine.

- **Une réponse à un besoin réel** : utiliser l'intelligence artificielle seulement lorsqu'elle répond à un besoin concret et documenté. Chaque usage doit avoir du sens, apporter une plus-value claire pour les habitants ou les services publics.
- **Transparence et compréhension** : toute IA déployée doit pouvoir être comprise, expliquée et questionnée
- **Sobriété et frugalité** : La transition écologique s'applique aussi au numérique. Chaque projet doit être pensé pour limiter son empreinte carbone, économiser les ressources et privilégier la frugalité technologique.
- **Un territoire d'innovation citoyenne** : faire de Nîmes Métropole un lieu d'expérimentation démocratique, où les habitants participent aux choix technologiques et contribuent à construire des usages utiles, justes et durables.
- **L'humain au centre** : Dans toutes les décisions sensibles, l'IA doit rester un outil d'appui. L'humain conserve la responsabilité, la supervision et la capacité à décider.

Ces principes donnent le cap. Ils expriment ce que nous voulons collectivement garantir, avant même de parler d'outils ou de solutions. Ce sont des engagements concrets pour guider l'action publique locale.

Ils engagent aussi la collectivité : être exemplaire, documenter ses choix, rendre ses projets IA publics et discutables, et jouer un rôle moteur dans l'éducation citoyenne aux enjeux du numérique.

Nos repères citoyens pour un usage éclairé de l'IA

Pour donner corps à ces principes et les traduire dans l'action publique locale, nous avons conçu une **boussole citoyenne** reposant sur cinq repères structurants et complémentaires. Ils permettent d'orienter l'action publique locale face aux défis de l'intelligence artificielle. Ils permettent de vérifier, à chaque étape, que l'intelligence artificielle reste au service du territoire, de ses habitants et de l'intérêt général.

- **Une IA vraiment utile** : Ce repère interroge le sens même du recours à l'IA. Il pose la question : « Pourquoi déployer une IA ici ? » Il vise à privilégier les usages à forte valeur ajoutée. C'est le filtre de justification : pertinence, simplicité, coût (pas que financier), impact.
- **Une IA économe et responsable** : Ce repère vise à prendre en compte l'impact écologique du numérique. Il valorise la frugalité technologique, l'évaluation environnementale, la compatibilité avec les objectifs du plan climat (PCAET). C'est le filtre de soutenabilité : carbone, ressources, cycle de vie.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

La collectivité pourrait se doter d'une instance interne dédiée à l'analyse et au suivi des projets IA. Son rôle serait d'accompagner les services dans leurs choix, d'évaluer l'utilité et les impacts des projets envisagés, de centraliser l'information sur les usages et d'assurer une veille éthique et juridique. Cette unité pourrait aussi travailler en lien avec un comité citoyen de vigilance, afin d'apporter à la fois l'expertise technique et la légitimité démocratique nécessaires. Sans être un organe lourd, elle permettrait de rendre visibles et lisibles les choix de la collectivité, et de soutenir une culture partagée de l'IA responsable sur le territoire.

- Publier chaque année la liste des projets IA refusés

La transparence ne concerne pas seulement les projets acceptés. Rendre publique la liste des projets IA qui n'ont pas été retenus (avec les raisons de ce refus) permettrait de renforcer la confiance des citoyens et de montrer que la collectivité applique réellement ses critères de vigilance. Cette publication annuelle constituerait un gage d'exemplarité, en montrant que tous les projets ne passent pas, et que les décisions sont assumées.

Une IA économe et responsable

- Sensibiliser (agents et citoyens) à l'empreinte environnementale réelle de l'IA

L'IA est souvent perçue comme immatérielle, alors qu'elle repose sur des infrastructures très consommatrices en énergie, en eau et en métaux rares. Il est donc essentiel d'informer clairement agents publics et citoyens sur ces impacts. Cela peut passer par des supports pédagogiques, des formations ou une communication transparente sur l'empreinte réelle des projets IA locaux. La sensibilisation est une condition pour développer un usage lucide et responsable de l'IA.

- Construire un référentiel local d'IA frugale

Pour éviter que l'évaluation environnementale ne reste théorique, la collectivité pourrait élaborer un référentiel simple permettant de mesurer la frugalité des projets IA. Celui-ci reposerait sur quelques indicateurs accessibles (consommation énergétique, ressources utilisées, compatibilité avec les objectifs climat) et servirait de grille commune d'évaluation. Un tel référentiel rendrait les comparaisons possibles et guiderait les choix vers des solutions plus sobres.

- Compenser tout projet IA incompatible avec le PCAET par des actions sobres

Certains projets IA pourraient présenter des impacts environnementaux élevés mais rester stratégiques. Dans ce cas, il serait légitime d'imposer une mesure de compensation : financer ou soutenir, en parallèle, des projets sobres et vertueux sur le plan écologique. Ce mécanisme permettrait de garantir que les choix en matière d'IA restent cohérents avec les engagements du Plan Climat Air Énergie Territorial.

- Évaluer systématiquement les impacts environnementaux des projets IA

Même lorsqu'aucune donnée chiffrée précise n'est disponible, chaque projet devrait faire l'objet d'une évaluation qualitative de ses impacts environnementaux. Cela permettrait d'identifier les solutions les plus proportionnées et de privilégier celles qui réduisent les consommations plutôt que de les accroître. Cette évaluation, rendue publique, renforcerait la transparence et la confiance.

- Expérimenter un budget carbone IA local

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

- Créer une plateforme IA citoyenne

Pour donner de la visibilité aux initiatives locales, mutualiser les ressources et recueillir des retours d'expérience, une plateforme citoyenne pourrait être mise en place. Elle pourrait rassembler des outils pédagogiques, des témoignages d'usagers, des analyses critiques et un espace de veille citoyenne. Sa gouvernance et ses modalités de fonctionnement devraient rester ouvertes, pour garantir qu'elle ne soit pas seulement un site institutionnel, mais bien un espace de partage et de vigilance citoyenne.

- Organiser des débats publics récurrents dans les quartiers (avec animation indépendante et retour aux décideurs)

L'IA ne doit pas rester un sujet de spécialistes. Organiser des débats publics réguliers dans les quartiers, avec animation indépendante et restitution aux décideurs, permettrait d'ancrer ce sujet global dans la réalité quotidienne des habitants. Ces débats offriraient un espace d'expression et de dialogue, et renforceraient la légitimité des choix faits localement en matière d'IA.

- Rendre accessibles les interfaces IA à tous les publics

Les outils d'IA doivent être conçus pour être utilisables par tous, y compris les personnes âgées, en situation de handicap ou éloignées du numérique. Cela suppose un effort particulier en termes d'ergonomie, de simplification des démarches et de traduction en langage clair. Garantir l'accessibilité, c'est faire en sorte que l'IA ne devienne pas un facteur supplémentaire de fracture sociale, mais au contraire un levier d'inclusion.

- Explorer les effets différenciés de l'IA sur les métiers et les publics

Les impacts de l'IA varient selon les métiers (tâches, compétences, conditions de travail) et selon les publics (âge, genre, handicap, QPV, ruralité, niveau numérique). Il s'agit de mettre en place un suivi régulier (observatoire léger) combinant données d'usage, entretiens, retours des agents et audits d'accessibilité pour cartographier risques et opportunités par catégories. Ce travail pourrait alimenter des plans de formation ciblés, des mesures d'accompagnement des postes, et des améliorations de service pour l'accès aux droits.

Une IA claire et partagée

- Nommer un élu référent IA dans la collectivité

Pour incarner l'engagement politique, il serait pertinent de désigner un élu clairement identifié comme référent sur les questions d'IA. Ce rôle symbolique et opérationnel permettrait de donner un visage politique aux engagements, de renforcer la responsabilité et de favoriser le dialogue entre l'administration, les citoyens et les partenaires extérieurs.

- Intégrer une clause de réversibilité dans tout service IA

Lorsqu'une collectivité adopte un outil ou un service basé sur l'IA, il est essentiel de pouvoir, si nécessaire, revenir en arrière ou changer de prestataire. Insérer systématiquement une clause de réversibilité dans les contrats permet de garantir cette possibilité. Cette clause devrait préciser qui peut l'activer, dans quelles conditions, et comment assurer la continuité du service pour les usagers.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

projet, voire sa suspension si des risques sérieux sont identifiés. Il constituerait une garantie démocratique forte : l'IA n'est pas une fatalité, et chaque habitant doit pouvoir en questionner les usages.

Des leviers transversaux à renforcer

Nos propositions ne forment pas une juxtaposition de mesures indépendantes. Plusieurs leviers reviennent dans différents repères : ils constituent les piliers transversaux de la boussole citoyenne.

Le premier est la création d'une **unité éthique territoriale de l'IA**. Il s'agirait d'un appui aux services, d'une veille éthique et juridique, et d'un point de référence pour documenter et rendre publics les choix de la collectivité. Cet outil interne renforcerait la cohérence et l'exemplarité de l'action publique locale.

Le deuxième est l'instauration d'un **comité citoyen de vigilance**, composé de citoyens tirés au sort et d'acteurs indépendants. Ce comité apporterait une légitimité démocratique aux décisions technologiques : il pourrait suivre les projets, organiser des restitutions publiques, exercer un droit d'alerte et contribuer à maintenir la transparence sur les usages de l'IA.

Un autre levier transversal tient à l'intégration de **clauses éthiques dans la commande publique**. La collectivité dispose là d'un outil puissant pour orienter le marché, en conditionnant ses achats aux principes de transparence, de réversibilité, de sobriété et d'inclusion. Ces clauses permettraient de traduire dans les pratiques contractuelles les exigences énoncées par la boussole citoyenne.

Enfin, la mise en place d'un **droit d'alerte technologique citoyen** incarne une garantie forte : donner à chaque habitant, agent ou acteur du territoire la possibilité de signaler un usage problématique de l'IA et d'obtenir un réexamen. Ce mécanisme, complémentaire des autres outils, assure que la vigilance reste partagée et vivante.

En soulignant ces leviers transversaux, nous voulons montrer que notre démarche ne repose pas seulement sur une série d'actions ponctuelles, mais sur un système cohérent où expertise, exemplarité publique et démocratie citoyenne se renforcent mutuellement.

CE QUE NOUS PROPOSONS / INTERPELLATIONS

Cette boussole n'est pas seulement un cadre de réflexion : elle est un **appel à l'action collective**. Elle invite toutes les parties prenantes – institutions, citoyens, chercheurs, entreprises – à assumer leur responsabilité dans l'encadrement des usages de l'IA.

L'EPCI doit être un acteur moteur : exemplaire dans ses pratiques, transparent dans ses choix, pédagogue dans ses explications. La collectivité doit montrer l'exemple en appliquant à elle-même les critères de vigilance qu'elle propose pour le territoire.

Nous proposons que cette boussole serve de base à la constitution d'un réseau interterritorial autour d'une IA frugale, citoyenne et sobre, afin de mutualiser les expériences, partager des outils et renforcer le poids politique des collectivités locales face aux grands acteurs du numérique.

Nous appelons l'État et l'Europe à soutenir les territoires pilotes d'innovation démocratique en matière d'IA. Les collectivités locales qui expérimentent une gouvernance partagée, sobre et transparente doivent être accompagnées et valorisées.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Conclusion

L'année 2025 a marqué une étape importante pour le Conseil de développement de Nîmes Métropole. Autour de trois thématiques (égalité des chances, territoires fertiles et intelligence artificielle), il a engagé un cycle de réflexion collective associant citoyens et acteurs du territoire dans un esprit d'écoute, de curiosité et de contribution.

Ces travaux, menés avec des effectifs resserrés mais engagés, ont montré qu'un groupe motivé et diversifié pouvait faire émerger des analyses fines et des propositions concrètes. Ils témoignent surtout d'une volonté commune de comprendre les transformations à l'œuvre et de formuler des pistes utiles à l'action publique locale.

Au-delà des résultats produits, cette année de travail a permis de consolider :

- une méthode de dialogue et d'animation désormais bien identifiée ;
- une culture de coopération entre citoyens, services et partenaires extérieurs ;
- une dynamique de travail par commissions qui a fait ses preuves et pourra être reconduite sur de nouveaux sujets.

Les contributions présentées expriment une parole citoyenne éclairée, ancrée dans les réalités du territoire. Elles rappellent qu'associer les usagers à la réflexion publique, même à petite échelle, permet d'ouvrir des perspectives nouvelles, de tester des idées et de nourrir le débat démocratique local.

Le Codev poursuivra ce travail collectif dans le même esprit : expérimenter, relier, proposer, pour continuer à enrichir la réflexion stratégique et contribuer, à sa mesure, à la construction d'un territoire plus durable, solidaire et ouvert.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Annexes – supports d'animation des commissions

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Pourquoi parler d'égalité des chances ?

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Pourquoi parler d'ÉGALITÉ DES CHANCES ?

Pourquoi l'égalité des chances est un principe structurant pour les stratégies emploi-compétences ?

Réduction des inégalités d'accès

La réduction des inégalités d'accès à la formation et à l'emploi est essentielle pour renforcer l'économie locale. L'inclusion des talents inemployés contribue à dynamiser le marché du travail.

Potentiel inexploité des talents

Les populations éloignées de l'emploi représentent un vivier de compétences inexploitées. Les initiatives visant à les intégrer dans le marché de l'emploi sont cruciales pour le développement local.

Stratégies emploi-compétences

Les stratégies emploi-compétences territorialisées sont adaptées pour répondre aux défis locaux. Elles permettent de mieux aligner les besoins du marché avec les compétences disponibles.

Politiques publiques inclusives

Un territoire intégrant l'égalité des chances dans ses politiques publiques favorise un développement inclusif et résilient. Cela renforce non seulement l'économie mais aussi la cohésion sociale.

Investissements nécessaires

Pour que l'égalité des chances soit un levier de croissance, des investissements dans l'accompagnement, la formation, et l'accès aux droits sont nécessaires.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

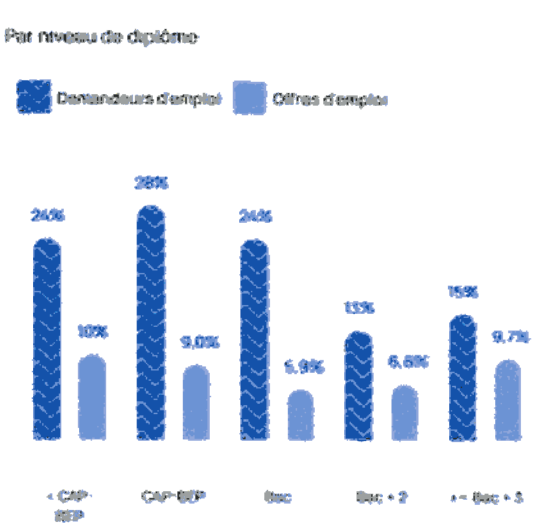
Les inégalités de parcours

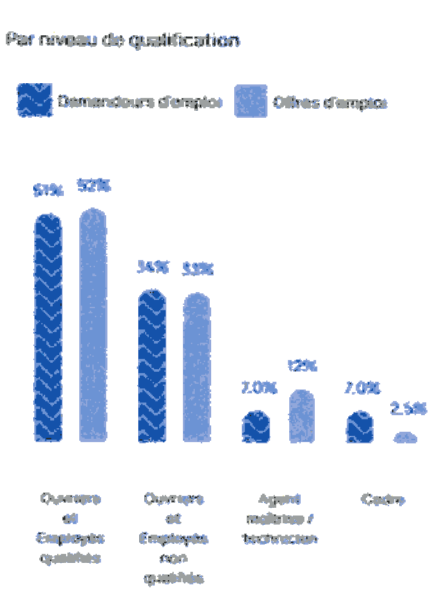
Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

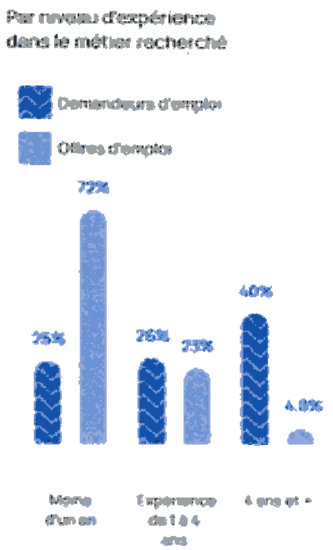
Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Les territoires les plus formés concentrent les emplois les plus productifs

Les disparités en matière de formation participent à la structuration inégalitaire des dynamiques économiques locales ?







Demandeurs d'emploi - Source: France Travail, T4 2024
Offres d'emploi - Source: France Travail, T4 2024

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Former ne suffit pas : penser les débouchés adéquats

Il existe un décalage croissant entre le niveau de formation et la structure des emplois disponibles, notamment dans les territoires moins dynamiques.

La massification de l'enseignement supérieur a permis à davantage de jeunes d'obtenir un diplôme, mais l'économie n'a pas suivi en créant suffisamment d'emplois qualifiés.

1

Il en résulte un phénomène de déclassement, où les diplômés occupent un emploi inférieur à celui auquel son niveau de diplôme devrait lui donner accès.

2

Le déclassement touche particulièrement les jeunes issus de milieux populaires, pour qui le diplôme représentait un espoir d'ascension sociale.

3

Cela génère frustration, désillusion et défiance envers les institutions scolaires et le monde du travail.

4

Effet pervers supplémentaire : ces diplômés occupent des emplois peu qualifiés, entrant en concurrence avec les non-diplômés, qui peinent encore davantage à s'insérer.

Déclassement : Situation dans laquelle une personne occupe un emploi en dessous de son niveau de diplôme ou de qualification, entraînant une perte de statut et de reconnaissance.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Les freins structurels

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Précarité et dualisation du marché du travail

Une structuration inégalitaire du marché du travail, autour d'un noyau stable et d'une périphérie précaire.

- Le marché du travail en France est marqué par une dualisation croissante : d'un côté, des salariés qualifiés, en contrat stable, bénéficiant d'une trajectoire professionnelle ascendante, de l'autre, une population en situation précaire, enchaînant contrats courts, temps partiels subis, emplois saisonniers ou peu qualifiés.
- Les personnes les plus touchées par cette précarité sont majoritairement peu ou pas diplômées, issues de milieux sociaux défavorisés.
- Elles cumulent souvent de nombreux obstacles : décrochage scolaire, difficultés sociales ou familiales, absence de réseau, problèmes de santé ou de logement.
- La précarité devient alors une condition durable, et non plus une étape transitoire, empêchant toute projection dans l'avenir ou construction d'un parcours professionnel.

Dualisation du marché du travail : Division croissante du marché du travail entre un secteur primaire (stabilisé, qualifié) et un secteur secondaire (précaire, faiblement rémunéré, sans perspectives).

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Vers une réponse territoriale partagée ?

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Vers une stratégie emploi-compétences territoriale ?

Conseil de développement de Nîmes Métropole

Commission « Egalité des chances » - séance 2

12 juin 2025

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Objectifs de la commission « Égalité des chances »



FAIRE ÉMERGER DES PROPOSITIONS CONCRÈTES, ADAPTÉES AUX RÉALITÉS LOCALES



NOURRIR UNE STRATÉGIE EMPLOI-COMPÉTENCES POUR LE TERRITOIRE ET PORTÉE PAR LE TERRITOIRE



Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Objectifs de la séance



Identifier des leviers d'action concrets pour nourrir une stratégie emploi-compétences



Poursuivre la dynamique de co-construction



Préparer la formulation de propositions partagées en séance 3

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Pour une stratégie emploi-compétences territoriale inclusive

L'égalité des chances

L'égalité des chances garantit un accès équitable aux opportunités de formation et d'emploi.

Elle doit être intégrée dans les politiques publiques pour être efficace.

Stratégie emplois-compétences

Les stratégies emplois-compétences doivent être adaptées aux spécificités de chaque territoire.

Une approche territorialisée permet de mobiliser les ressources humaines locales de manière optimale.

Obstacles à l'insertion

Les jeunes rencontrent divers obstacles à l'insertion, tels que le manque de réseau et des difficultés administratives.

Ces freins rendent l'accès à l'emploi et à la formation plus complexe pour certains publics.

Mobilité et accès aux opportunités

La mobilité est un facteur déterminant pour l'accès à l'emploi
et à la formation.

Des initiatives doivent être mises en place pour améliorer les conditions de déplacement des jeunes.

Déclassement

Le déclassement des diplômés est un phénomène préoccupant qui affecte leur insertion professionnelle.

Il est crucial de repenser les débouchés pour éviter la frustration et la défiance envers le système éducatif.

Communication, mise en relation

Faire que se rencontrent les dispositifs, les formations et les emplois sur un territoire et qu'ils arrivent à communiquer et interagir.

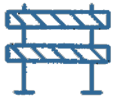
Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Accompagner les publics éloignés de l'emploi et la formation



Quels publics sont concernés sur notre territoire ?



Quels freins rencontrent-ils pour accéder à l'emploi ou la formation ?



Quels types de formation, accompagnement ou dispositifs existent ? Devraient être renforcés/modifiés/créés ?



Quels leviers territoriaux pourraient être mobilisés ?



Qui pourrait porter ou co-animer ces actions ?

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

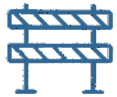
Faire de l'orientation un levier tout au long de la vie

- Quels sont les besoins en matière d'orientation à chaque âge de la vie ?
- Comment mieux informer sur les débouchés et les métiers « utiles » localement ?
- Quels rôles pour les prescripteurs (familles, enseignants, conseillers) ?
- Comment lutter contre le déclassement et les mauvaises orientations ?
- Quelles actions concrètes imaginer à l'échelle intercommunale ?

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Lever les freins à la mobilité pour sécuriser les parcours emploi-formation



Quels freins concrets à la mobilité rencontrez-vous sur le territoire ?



Quels publics sont les plus concernés ?



Quelles solutions existent ou pourraient être expérimentées ?



Comment articuler mobilité, logement, emploi et formation ?



Quels acteurs pourraient être mobilisés pour agir sur la mobilité ?

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Vers une stratégie emploi-compétences territoriale ?

Conseil de développement de Nîmes Métropole

Commission « Egalité des chances » - séance 3

24 juin 2025

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Objectifs de la commission « Égalité des chances »



FAIRE ÉMERGER DES PROPOSITIONS CONCRÈTES, ADAPTÉES AUX RÉALITÉS LOCALES



NOURRIR UNE STRATÉGIE EMPLOI-COMPÉTENCES POUR LE TERRITOIRE ET PORTÉE PAR LE TERRITOIRE



Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Objectifs de la séance



Valider, enrichir et prioriser les préconisations collectives



Identifier les actions à court, moyen et long terme



Structurer la contribution du Codev pour une stratégie emploi-compétences territoriale

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Ce que la séance 2 a fait émerger

- Analyse des 5 thématiques retenues par la commission
- Émergence de constats partagés et leviers d'actions réalistes
- Identification de premières pistes de préconisations
- Eléments transversaux et structurants : valorisation des métiers, structuration des initiatives, soft skills, transmission intergénérationnelle, télétravail, temporalité des actions

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Les 5 thématiques identifiées

Accompagner les publics éloignés de l'emploi et la formation

Mieux articuler les acteurs, dispositifs et publics sur le territoire

Faire de l'orientation un levier tout au long de la vie

Relier formation et tissu économique local

Lever les freins à la mobilité pour sécuriser les parcours emploi-formation

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Mieux articuler les acteurs, dispositifs et publics

Passer d'une addition d'initiatives à une stratégie collective de territoire

Créer une gouvernance ouverte et inclusive, associant collectivités, employeurs, associations, prescripteurs et usagers

Donner à voir l'ensemble de l'écosystème emploi-formation par des outils lisibles, partagés, à l'échelle humaine.

Faire de la Région un partenaire stratégique, et non un acteur périphérique, dans la structuration des parcours

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Relier formation et tissu économique local

Faire du diagnostic partagé entreprises/formation une pratique systématique, pas une exception.

Anticiper les transitions à venir (écologique, numérique, démographique) dans l'élaboration de l'offre de formation.

Développer des lieux de dialogue par filière, où employeurs, formateurs et jeunes peuvent se rencontrer et se projeter.

Reconnaître que la formation est aussi un acte de développement territorial et non un simple outil d'adaptation.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Restitution et projection

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Territoires fertiles

1. Pour une alimentation saine et locale : la demande, l'éducation, le défi du goût

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

INTRODUCTION
LE PAT DE NÎMES METROPOLE

Nîmes Métropole a décidé de s'engager pleinement dans cette voie, en lançant son Plan Alimentaire Territorial.

L'objectif est clair : structurer une stratégie locale qui renforce l'agriculture de proximité, valorise les productions locales, et améliore l'accès de tous à une alimentation de qualité.

La commission s'inscrit pleinement dans la dynamique du PAT.

De plus : une étude pour la compréhension et l'amélioration de la logistique alimentaire en B to B à l'échelle du pôle métropolitain est en cours de finalisation.



Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

LA QUESTION DU GOÛT DES ALIMENTS
LES DÉFIS POSÉS PAR L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Goût authentique des aliments naturels

- Associée aux aliments dans leur état brut ou peu modifiés (exemples : fruits et légumes frais, viandes non traitées, céréales complètes, légumineuses…).
- Caractéristiques : arômes originels, richesse en éléments nutritifs essentiels (vitamines, minéraux, antioxydants).
- Défis : préparation souvent plus longue, saveurs parfois perçues comme moins intenses.
- Expérience culinaire : palette de goûts complexes et variés, souvent perçues comme plus satisfaisantes sur le long terme.

Produits transformés et hyper-transformés :

- Incluent une large gamme de produits, des aliments simplement préparés ou cuits (légumes surgelés, fruits en conserve sans sucre ajouté, yaourts nature) aux produits fortement modifiés (plats préparés, snacks, boissons sucrées, souvent riches en additifs).
- Caractéristiques : souvent pratiques et accessibles, parfois moins chers, saveurs conçues pour plaire immédiatement (gras, sucre, sel).
- Attrait : facilité de préparation, goût intense et immédiat, répondant aux préférences pour des saveurs marquées.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

2.1 DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS
LEVER LES FREINS LOGISTIQUES POUR ENFIN ATTEINDRE LE CONSOMMATEUR FINAL

La logistique repose encore massivement sur les producteurs, qui livrent en direct avec des moyens souvent inadaptés.

En dehors d'initiatives comme le Mas des Agriculteurs ou la légumerie de l'UCL, peu de mutualisation existe.

Les contraintes horaires, les faibles volumes, le manque de plateformes intermédiaires freinent l'accès aux professionnels.

Propositions :

- Inciter et soutenir les initiatives locales qui permettent de structurer les circuits courts et diversifier l'offre pour répondre à la demande locale.
- Structurer l'ingénierie logistique pour renforcer la viabilité des circuits courts.

Exemple
Comment faire progresser les circuits courts ?



Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

2.2 LA COMMANDE PUBLIQUE
UN LEVIER PUISSANT SOUVENT SOUS-EXPLOITÉ POUR SOUTENIR LES FILIÈRES LOCALES (2/2)

L'EXEMPLE DE LA VILLE DE NÎMES

« Nîmes : manger bio à la cantine c'est possible »



Ville de Nîmes, « De la cuisine centrale à la cantine »



Article « Vivre Nîmes »



Cantines à Nîmes : de la fourche à la fourchette

La restauration scolaire de la Ville de Nîmes s'appuie sur une vingtaine de producteurs locaux. Un partenariat qui permet aux écoliers nîmois de profiter de produits locaux. Pour cette rentrée des classes, découvrez des portraits de producteurs et une visite de la cuisine centrale





Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

DIMENSIONS TRANSVERSALES À NE PAS OUBLIER

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Le lien entre alimentation locale et bénéfices concrets pour les habitants (santé, environnement, qualité de vie) n'est pas toujours évident pour le grand public. Les campagnes de communication restent ponctuelles et peu coordonnées. Il y a un besoin de médiation culturelle et éducative pour ancrer ces enjeux dans les pratiques quotidiennes.

- Créer un lien tangible entre la consommation locale et la qualité de vie pour renforcer l'adhésion des habitants.

VALORISATION CULTURELLE, IDENTITAIRE ET LIEN SOCIAL

Le patrimoine alimentaire local (produits, savoir-faire, recettes…) constitue un marqueur fort d'identité. Cette richesse pourrait être davantage mobilisée comme levier d'attractivité, notamment auprès des jeunes générations.

- Soutenir la gastronomie locale comme levier d'attractivité et de fierté territoriale.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Vers une consommation locale durable ?

Conseil de développement de Nîmes Métropole

Commission « Territoires fertiles » - séance 2

23 juin 2025

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Objectifs de la commission « Territoires fertiles »



FAIRE ÉMERGER DES PROPOSITIONS CONCRÈTES, ADAPTÉES AUX RÉALITÉS LOCALES



CROISER LES REGARDS ET VALORISER LES INITIATIVES LOCALES



Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Objectifs de la séance



Identifier des leviers d'action concrets pour créer les conditions d'une consommation locale durable



Poursuivre la dynamique de co-construction



Préparer la formulation de propositions partagées en séance 3

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Une définition de « alimentation locale de qualité »

« Une alimentation locale de qualité est une **alimentation issue du territoire** ou de ses proximités, **accessible, saine, respectueuse de l'environnement, bonne au goût, inscrite dans la saisonnalité, et valorisant les savoir-faire locaux.** »

Ce que cela recouvre concrètement :

- des produits bio ou raisonnés, produits dans le Gard ou les départements voisins,
- une juste rémunération des producteurs,
- des circuits transparents,
- un lien culturel et culinaire fort avec le territoire,
- une accessibilité économique et pratique.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Trois grandes familles de freins à lever

Économiques et logistiques

coûts, livraisons, manque d'infrastructures, organisation de la logistique de proximité, volumes insuffisants

Culturels et comportementaux

habitudes, marketing, temps, savoir-faire, idées reçues sur le coût, méconnaissance des points de vente, transmission

Institutionnels et organisationnels

complexité administrative
coordination insuffisante
faible mutualisation

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Les 5 thématiques identifiées

Mieux manger, ça s'apprend : éducation alimentaire et transmission

Acheter local, c'est possible ? Simplifier l'accès pour les habitants

Des produits locaux dans tous les lieux d'achat : comment faire ?

Rendre visible et désirable l'offre locale

Mobiliser les politiques publiques comme accélérateur

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Acheter local, c'est possible ? Simplifier l'accès pour les habitants

Où peut-on acheter local facilement aujourd'hui ?

Quels freins concrets (prix, temps, localisation, lisibilité de l'offre) ?

Quels leviers pour améliorer la visibilité, la lisibilité et l'accessibilité de l'offre locale ?

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Rendre visible et desirable l'offre locale



Comment mieux faire connaître l'offre locale existante sur le territoire ?



Comment valoriser les produits, les lieux, les personnes qui les font vivre ?



Quelles initiatives inspirantes peut-on renforcer, répliquer ou adapter ?



Comment créer de l'envie, de la fierté et du récit autour de l'alimentation locale ?

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Restitution et projection

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Une question centrale

Comment créer collectivement les conditions d'une consommation locale, durable et de qualité sur notre territoire ?

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Une démarche en 3 temps

3 juin

Comprendre les enjeux, partager les constats, poser une ambition collective

1er juillet

Formuler des propositions citoyennes partagées

Identifier des leviers d'action territoriaux

23 juin

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Ce que la séance 1 a fait émerger

Quels leviers pour structurer une consommation de qualité, accessible et ancrée dans le territoire ?

Éléments structurants du travail réalisé en séance 1

Un recentrage sur l'aval du système alimentaire

en cohérence avec le PAT de Nîmes Métropole, mais avec une entrée **résolument citoyenne** centrée sur les usages, les habitudes, les leviers du quotidien

Une définition partagée de ce qu'est une alimentation locale de qualité

Accessible, saine, respectueuse de l'environnement, ancrée dans la saisonnalité, bonne au goût et valorisant les savoir-faire locaux.

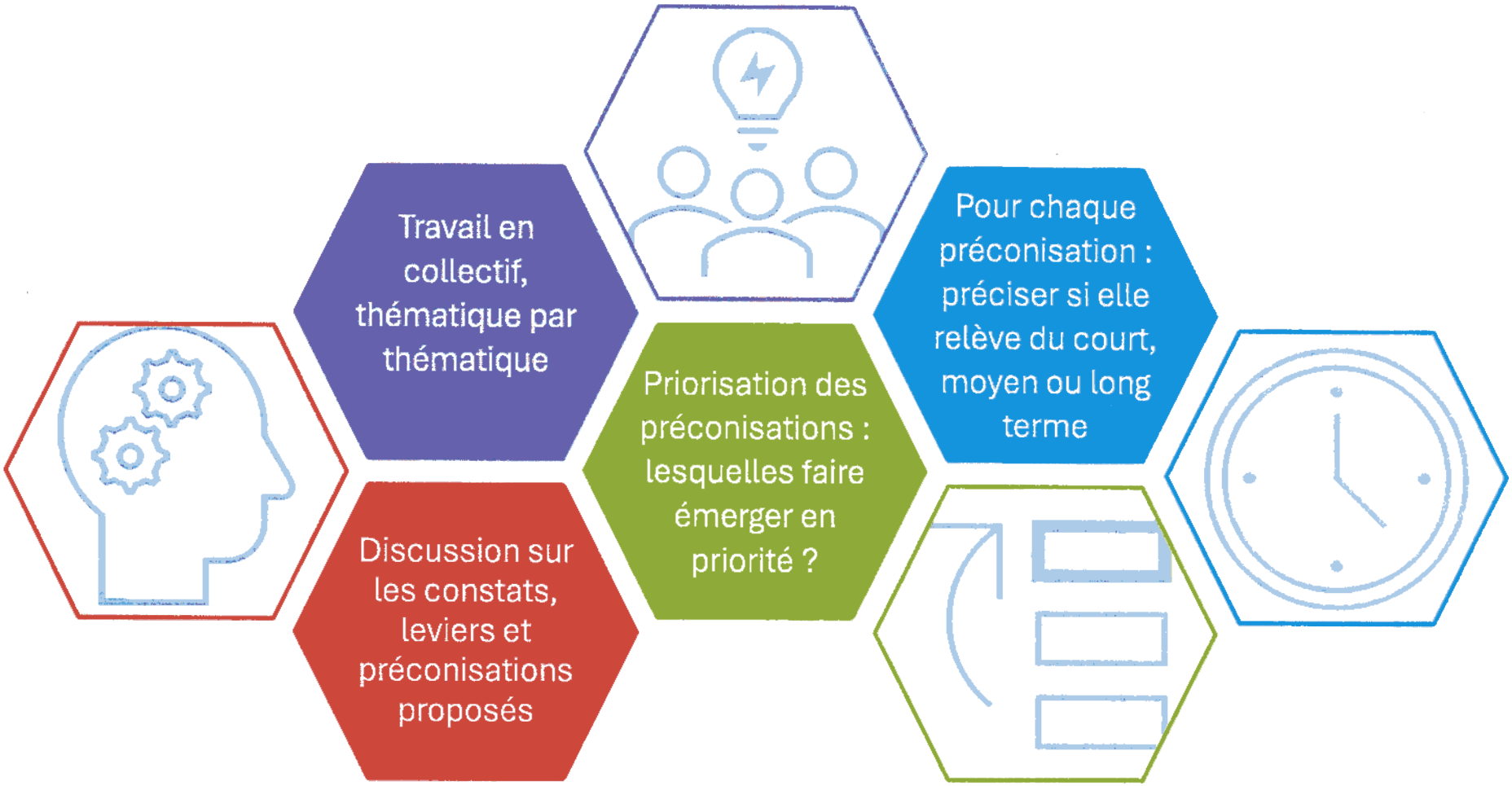
Une lecture partagée des freins à la consommation locale

- **Économiques et logistiques** : circuits de distribution, mutualisation, débouchés, volumes.
- **Culturels et comportementaux** : habitudes alimentaires, temps/perte des savoir-faire, représentations/idées reçues sur les produits locaux
- **Institutionnels et organisationnels** : complexité de la commande publique, cloisonnement des acteurs, manque de lisibilité des initiatives.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Déroulé de la séance 3



Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Mieux manger pour tous, ça s'apprend

Comment transmettre la culture du goût, de la saisonnalité, du bien-manger dès le plus jeune âge et tout au long de la vie ?

Multiplier les lieux de transmission du goût et de la cuisine du quotidien dans les écoles, quartiers, centres sociaux, CMS...

Diffuser des kits pédagogiques accessibles pour tous les âges(recettes, saisons, nutrition, impact carbone...)

Mobiliser les figures locales du goût (chefs, youtubeurs, agriculteurs) pour créer des contenus attractifs

Imaginer un lieu ressource pour la culture alimentaire locale (formation, transmission, valorisation) : une cité du goût ?

Faire de l'alimentation un axe transversal des politiques éducatives (sorties, ateliers, temps périscolaires)

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Des produits locaux de qualité dans tous les lieux d'achat

Comment organiser l'approvisionnement et les débouchés pour que l'alimentation locale soit présente partout, y compris dans la restauration collective et la grande distribution ?

Fédérer les professionnels autour d'une charte locale « transparence et qualité » (commerçants, artisans, restaurateurs, distributeurs… s'engageant à valoriser une part significative de produits locaux dans leur offre avec transparence et traçabilité)

Garantir l'authenticité de l'origine locale dans les points de vente (marchés, halles, commerces…) et **(re)valoriser les points de vente** producteurs

Co-construire des rayons locaux avec les enseignes coopératives, en lien avec la Chambre d'Agriculture (Super U, Intermarché ?)

Créer une base mutualisée de producteurs pour faciliter l'approvisionnement B to B

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Mobiliser les politiques publiques pour garantir une alimentation locale, saine et équitable

Quels leviers d'action pour structurer des filières durables et garantir une alimentation de qualité pour tous ?

Structurer une gouvernance alimentaire territoriale inclusive (comité de suivi / Grenelle de l'alimentation)

Activer la commande publique comme levier structurant pour les filières locales (intégrer des critères carbone, saisonnalité, qualité dans les marchés publics)

Faire évoluer les règles d'urbanisme pour soutenir les commerces de proximité alimentaires, en lien avec une politique touristique ?

Réfléchir aux rythmes urbains en lien avec l'alimentation et le climat (politiques publiques temporelles) : horaires d'ouverture, adaptation au changement climatique, évolution des modes de vie, des aspirations des salariés…

Valoriser et outiller la rencontre entre offre agricole et besoins publics (Ex. appli des MIN d'Alès)

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

COMMENT PENSER UN USAGE ÉTHIQUE, UTILE ET ACCESSIBLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE SUR NÎMES MÉTROPOLE ?

Conseil de développement de Nîmes Métropole

ATELIER 1

Quelle IA au service des territoires ?



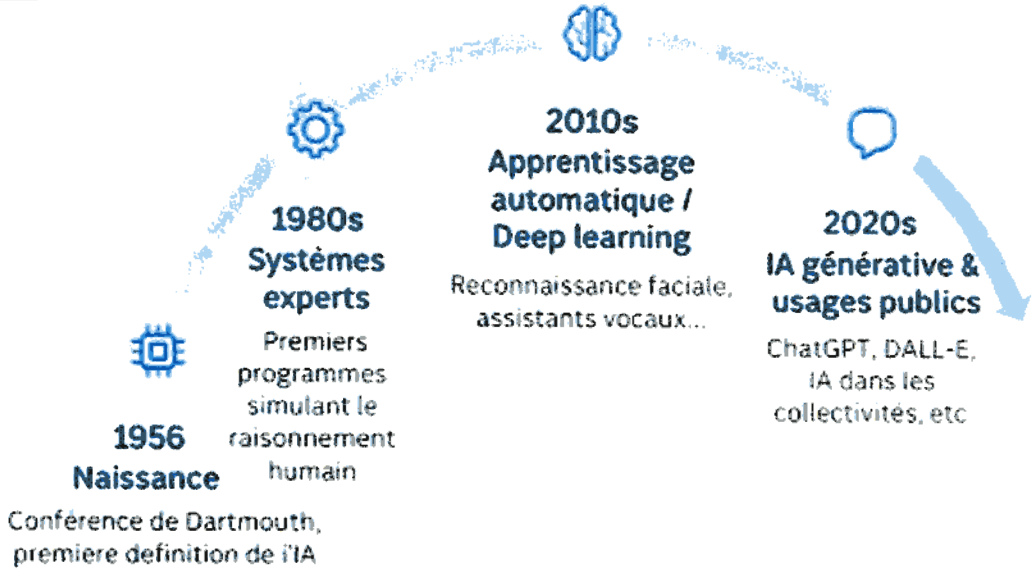
Nîmes Métropole – Lundi 16 juin 2025

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

L'intelligence artificielle, d'une invention ancienne à des usages nouveaux

L'IA désigne des **systèmes informatiques capables d'imiter certaines fonctions cognitives humaines** (apprentissage, raisonnement, perception, interaction).



Quels sont les concepts et les technologies derrière l'IA ? Quels sont leurs usages ?

Intelligence Artificielle (IA)

Apprentissage Automatique

Apprentissage Profond

IA Générative

L'IA ne se limite pas à l'IA générative

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Quels **usages de l'IA** au service des territoires ?

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Quand l'IA régule la ville en temps réel

Mobilité : La ville de Toulouse utilise l'IA dans la gestion du trafic routier. Elle a lancé un projet pilote sur la route de Narbonne, où quatre carrefours sont équipés d'un système de régulation des feux basé sur l'IA. Ce système collecte des données en temps réel, notamment depuis les véhicules connectés, et les analyse pour ajuster dynamiquement la durée des feux rouges.

- Quand ? En cours d'expérimentation (2025)
- Comment ? Par un algorithme d'IA de **régulation des feux tricolores**
- Pourquoi ? **Fluidifier le trafic** en temps réel notamment aux heures de pointe et **prioriser les véhicules de secours** et les bus grâce aux données des véhicules connectés.

↳ Réduction du temps d'attente aux feux et diminution de la pollution atmosphérique

Entretien de la voirie : La **commune de Chambéry** utilise des drones équipés d'IA pour inspecter l'état des routes et planifier les réparations, optimisant ainsi la maintenance des infrastructures.

↳ Meilleure qualité et durabilité des routes et réduction des accidents

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

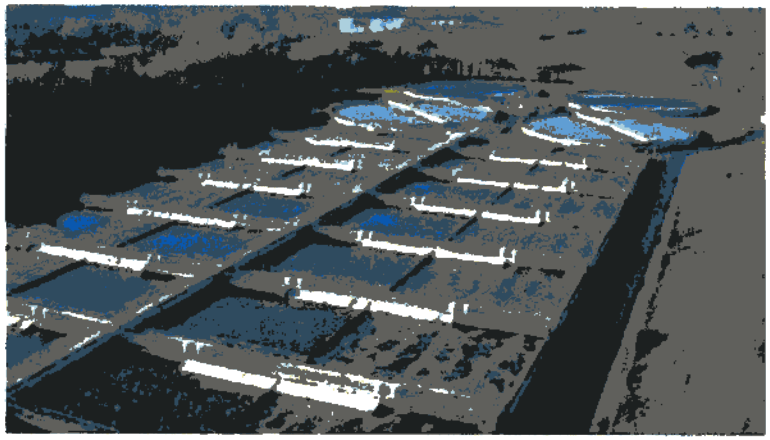
Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

L'IA au service d'une ville plus sobre : mieux gérer, moins gaspiller

Gestion des eaux usées : Le pilotage des installations d'assainissement par l'IA a permis à Rennes Métropole de réduire la consommation énergétique de la structure de 5% et de faire *baisser la facture de 5%.*

La solution Citi'Tri embarquée dans les véhicules de collecte permet une détection des déchets indésirables et une identification des anomalies de tri.

CITI'TRI



Station d'épuration de Rennes Métropole

Collecte des déchets : Le Grand Lyon a inauguré le premier centre de tri utilisant 15 trieurs optiques basé sur une IA capable d'identifier les caractéristiques distinctives des matières de façon similaire à l'œil humain.

→ Simplification du tri permettant une hausse de la participation citoyenne

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

L'IA, un tournant pour l'action publique

Une nouvelle manière de concevoir l'action publique

- Pilotage par les données
- Anticipation des besoins
- Automatisation de certaines fonctions

Une transformation de la relation aux usagers

- Plus de réactivité, mais parfois moins d'humain
- Nouvelles attentes en matière de transparence et de personnalisation
- Risque d'exclusion ou d'incompréhension

IA

Une exigence accrue en matière d'éthique et de responsabilité

- Maîtrise des biais algorithmiques
- Respect des libertés publiques
- Nécessité de rendre des comptes aux citoyens

Une montée en complexité pour les acteurs

- Choix technologiques lourds de conséquences
- Partenariats avec des acteurs privés
- Besoin de nouvelles compétences et d'une gouvernance adaptée

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Les **grands enjeux de l'IA** au service des territoires

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Quelle **inclusion numérique** à l'heure de l'Intelligence Artificielle ?

L'accentuation de la fracture numérique, un risque accru avec l'IA ?

L'**acceptabilité sociale de l'IA**
Elle passe par cette dimension inclusive, sans quoi les meilleurs outils risquent de ne pas trouver leur public ou d'être rejetés.

La prise en compte de publics fragiles
Certains publics (personnes âgées, peu à l'aise avec le numérique, personnes en situation de précarité ou de handicap) n'ont pas accès aux services améliorés par l'IA ou ne savent pas les utiliser.

La réticence des agents cibles
Les agents territoriaux peuvent ressentir de l'inquiétude face à l'IA (peur pour leur emploi, manque de compétences techniques pour s'adapter) ou crainte de ne pas être suffisamment formés.

L'IA doit être un levier d'amélioration du service public accessible à tous les usagers.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Enjeux environnementaux : empreinte numérique, sobriété, IA frugale

Le développement de l'IA rentre en contradiction avec les objectifs de sobriété énergétique, de résilience ou de transition écologique.

Empreinte carbone du numérique et de l'IA :

Former un modèle d'IA de grande taille nécessite l'énergie d'un pour plusieurs passagers. **aller-retour Paris–New York**

Pour une recherche simple avec Chat GPT, **500 ml d'eau** pour le refroidissement



« Thomas Cottinet – Les défis de l'IA frugale », Ministère Ecologie Territoires (2025)

→ Son **impact écologique** est réel mais elle génère également des **opportunités d'économies**.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Enjeux réglementaires : encadrer l'IA ? Introduction au cadre réglementaire (AI Act)

Le lien entre RGPD et IA réside dans la **protection des données personnelles**.

COSNIA (Coordination nationale pour l'IA), à travers notamment la SAIA (Stratégie d'accélération en IA), a pour objectif de positionner la France comme un des leaders européens et mondiaux de l'IA.

EU Artificial Intelligence Act

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Quels défis et leviers pour les collectivités ?

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Vers une boussole de l'IA pour notre territoire ?

Ce que nous avons déjà commencé à faire

Partage d'une **base de compréhension commune** de l'IA

Exploration d'**usages concrets** à l'échelle du territoire

Mise en débat de **ce que l'IA change dans la fabrique des politiques publiques**

Identification des **enjeux** à prendre en compte : éthique, inclusion, environnement, démocratie, souveraineté…

Ce que nous allons approfondir

Quels principes poser pour **encadrer les usages de l'IA** sur le territoire ?

Quels **domaines d'action** prioriser ?

Quelles **conditions minimales** poser pour tout projet d'IA local ?

Quelle **place pour les citoyens, les élus, les agents** dans cette dynamique ?

Formuler collectivement une doctrine citoyenne, éthique, utile et accessible de l'IA au service des politiques publiques.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Une question centrale

Comment mettre l'IA au service des habitants et politiques publiques sans perdre de vue l'humain, la transparence et l'intérêt général ?

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Une démarche en 3 temps

16 juin

Comprendre les enjeux, partager les constats, poser une ambition collective

2 juillet

Identifier des leviers d'action territoriaux

17 juillet

Formuler des propositions citoyennes partagées

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Ce que la séance 1 a fait émerger

Une démarche citoyenne et démocratique

- Parole donnée aux citoyens sur un sujet complexe mais aux implications majeures, pour construire une **vision locale partagée de l'IA**
- Une dynamique d'**innovation démocratique** : peu de publications sur ces démarches, mais des territoires s'y engagent (Montpellier, Tours, Nantes ...).

Une thématique transversale

L'IA touche tous les champs d'action publique (emploi, formation, environnement, agriculture, services, participation, mobilité...)

Un constat partagé

L'IA est déjà là. La question est donc de savoir comment, pourquoi et avec quelles garanties l'utiliser.
Ne pas la subir mais proposer un cadre d'usages raisonnés

Une ambition commune

Co-construire une boussole locale de l'IA (guide, charte, référentiel pour un usage éthique, utile, raisonné, accessible)

Des convergences fortes

- Garder l'humain au centre
- Mobiliser l'IA avec discernement
- Garantir une IA transparente, éthique, inclusive
- Outiller la collectivité : jumeau numérique, référentiel d'IA frugale, formation, accompagnement

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Mettre l'IA au service des besoins réels des habitants/du territoire

Vers des repères locaux pour juger de la pertinence des usages IA



Quels usages devrions-nous prioriser localement, et pourquoi ? À quels besoins concrets doivent-ils répondre ?



À quoi reconnaît-on une IA réellement utile pour le territoire ?



Quels types d'usages sont à éviter (gadget, opportuniste, non pertinents) ?



Quels critères pour juger de la pertinence et hiérarchiser les usages ?

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Garantir une IA compréhensible, inclusive et accompagnée

Vers des engagements d'accessibilité et de clarté dans les services publics utilisant l'IA



Qui risque d'être exclu des usages de l'IA ? Pourquoi ? Comment garantir l'inclusion numérique ?



Comment rendre les IA compréhensibles et utilisables par tous ?



Quelle place pour l'accompagnement humain (médiation, formation...) dans les services augmentés par l'IA?



Quelles actions pour garantir l'équité d'accès à ces technologies ?

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Evaluer l'IA en continu, avec les citoyens

Vers une grille d'évaluation partagée, ouverte et citoyenne



Que faut-il évaluer systématiquement avant, pendant et après un projet IA ? (coût, impacts, utilité réelle ...)



Quels indicateurs choisir ? Quelles conditions de réversibilité ?



Comment garantir une amélioration continue des projets IA ?



Quelle place pour les citoyens dans cette évaluation ?

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

IA et territoire : vers une boussole citoyenne pour une IA juste, sobre et démocratique ?

Conseil de développement de Nîmes Métropole

Commission « IA au service du territoire » - séance 3

17 juillet 2025

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Objectifs de la commission « IA »



IDENTIFIER LES OPPORTUNITÉS ET RISQUES





CONSTRUIRE UNE BOUSSOLE LOCALE DE L'IA

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Objectifs de la séance



Valider collectivement notre document de synthèse et renforcer l'appropriation collective de la boussole citoyenne



Revenir sur les thématiques et préconisations clés



Préparer une restitution lisible, utile et mobilisatrice

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Eléments clés à retenir de la séance 2

Volonté partagée d'une boussole citoyenne ambitieuse

- Nécessité d'un cadre local clair pour guider les usages IA et de s'inspirer des autres territoires pionniers
- Accord sur une charte/boussole exigeante, évolutive et démocratique
- Importance de poser des **principes applicables à tous les projets**, sans cibler des cas figés

2 lignes directrices fortes

- **Exemplarité des acteurs publics** : usages internes, commande publique, communication
- **Pédagogie citoyenne** : acculturation, lieux de débat, ressources accessibles

Frugalité et sobriété : une ligne d'horizon partagée

L'IA aura toujours un impact mais il faut viser des usages sobres et proportionnés.
Référentiel d'IA frugal ? Budget carbone IA local ?

Un travail collectif en cours

Document d' étape rédigé par les membres volontaires qui nourrira l'élaboration finale de la boussole

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Notre point de départ

L'intelligence artificielle n'est pas neutre.
Elle impacte nos manières de produire, de décider, de vivre ensemble.

Le Conseil de développement a choisi de :

- Porter une parole citoyenne
- Éclairer les choix publics
- Proposer une boussole collective pour guide le territoire

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Préconisations citoyennes

Chaque thématique regroupe des propositions concrètes

- Pour guider les projets IA locaux
- Pour préserver nos valeurs démocratiques
- Pour accompagner la transformation du service public

- **Mesures immédiates** (court terme) : mises en œuvre rapide, sans besoin de restructuration lourde.
- **Ambitions structurantes** (moyen terme) : nécessitent une organisation, un pilotage ou des ressources spécifiques.
- **Propositions audacieuses/expérimentales** : propositions pionnières, parfois sans précédent, à tester ou à défendre politiquement

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_40-DE

Et maintenant ?

- Vous reconnaissez-vous dans cette version ?
- Que manque-t-il ?
- Quels usages concrets pour cette boussole ?

👉 **Objectif : partager une dernière relecture collective et préparer la diffusion**

Ouverture et appel à l'action

- Appel aux citoyens, institutions, chercheurs, entreprises
- Réseau interterritorial possible
- Soutien souhaité de l'État et de l'Europe
- Transparence demandée aux acteurs privés du numérique